



# Atelier Master 2

## VILLES FRANCOPHONES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

### ÉTAT DE L'ART, RÉFLEXIONS ET RECOMMANDATIONS

URBANISME ET FRANCOPHONIE

Réalisé par Mira Hendel, Louise Jean-albert, Pierre Quilliou, Charlène Roulph, Sophie Wanham, Ilham Yousfi.

Encadrés par M. Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF, avec l'accompagnement de Mme. Charlotte Bleunven, ingénieure d'études et M. Lionel Prigent, Professeur d'urbanisme et d'économie à l'Institut de Géoarchitecture. Travail encadré par Mme. Amandine Diener et M. Patrick Dieudonné, maîtres de conférences en urbanisme et aménagement à l'Institut de Géoarchitecture.





## AVANT-PROPOS

*La ville francophone*, ce terme paraît peu conventionnel au regard des deux domaines qu'il recoupe. Et pour cause, le champ de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que celui de la francophonie n'ont jamais été liés à des fins d'étude de nos modèles urbains actuels. Là était la problématique amorcée lors du premier semestre selon la commande émise par l'AIMF : identifier en quoi la francophonie peut être liée avec le champ de l'urbanisme ? Ce second et dernier rapport vient donc finaliser nos réflexions sur le champ de l'urbanisme francophone, sa portée éventuelle, ainsi que la posture que peuvent adopter les acteurs de la francophonie sur les enjeux globaux tels que le développement durable par exemple.

En effet, après avoir passé en revue les différents domaines se rattachant à la francophonie (historique, géographique, social, politique), la **question de l'existence d'un urbanisme francophone ne constitue pas le seul questionnement** que nous nous posons au travers de cet atelier. Nos différentes recherches, les témoignages récoltés au travers de notre questionnaire ainsi que les ressources trouvées chez différents acteurs francophones (exemples de bonnes pratiques issus de la revue *Raisonnance* par exemple) nous ont donc permis d'orienter notre réflexion non plus sur l'unique existence d'un urbanisme francophone, mais sur la portée que peuvent avoir les acteurs francophones dans l'espace international.

À ce titre, le questionnaire nous a été d'une aide précieuse puisqu'il nous a permis de croiser les regards en récoltant le point de vue d'autres étudiants à travers le monde sur la question de la francophonie et son éventuelle importance sur les problématiques globales (changement climatique, développement durable). De plus, la recherche accrue de projets et échanges de pratiques se faisant parmi la sphère francophone nous a permis de mieux cerner l'importance des échanges et du partage qui s'opère entre les pays francophones. Ce partage est central, selon nous, pour parvenir à faire de la francophonie un regroupement d'acteurs crédible et légitime à se positionner sur les questions globales telles que le changement climatique et le développement durable.

C'est notamment selon la thématique du développement durable que nous avons choisi d'orienter ce rapport final. En effet, bien qu'universelle et pouvant être associée à toute structure promouvant l'égalité et l'inclusion, la question du développement durable apparaît comme la base de réflexions dans l'ensemble des travaux que nous avons relevés durant nos recherches. En effet, qu'il s'agisse

de l'AIMF, de l'OIF ou encore de villes membres de la francophonie, les dynamiques engagées s'effectuent systématiquement dans une optique vertueuse et durable. Nous avons donc choisi de souligner cette particularité et de l'argumenter comme constituant la vitrine de la francophonie parmi l'espace international. À ce titre, nous nous sommes appuyés sur les Objectifs de Développement Durable établis par les Nations Unies (sans détailler les dix-sept objectifs), en sélectionnant neuf thématiques, qui selon nous, reflètent le mieux les travaux amorcés par les acteurs francophones.

Ces thématiques ont donc été argumentées en trois temps, en étant présentées à titre global dans un premier temps. Une seconde partie faite d'exemples de projets en lien avec la thématique (projet innovant en termes de gestion des déchets au Vietnam par exemple) a permis d'illustrer les « bonnes pratiques » se faisant dans différents pays de la francophonie, au même titre que la revue *Raisonnance*, par exemple. Enfin, dans un troisième temps, nous avons croisé nos recherches, les matériaux récoltés chez les structures francophones ainsi que les réponses au questionnaire afin d'aboutir à des recommandations concrètes selon la question abordée (par exemple, dans le cas du climat, une des recommandations émises réside dans le retour aux pratiques locales permettant de créer de l'emploi et limitant les émissions de gaz à effet de serre).

Ce rapport final d'atelier, accompagné de documents complémentaires tels que les fiches thématiques ainsi que le rapport questionnaire, illustre donc la vision multiple que peuvent avoir des professionnels, étudiants et personnalités diverses sur la question de l'urbanisme francophone et de ses éventuels impacts dans nos environnements urbains. Loin de faire l'unanimité, cette association d'urbanisme et de francophonie est pourtant très prometteuse, tant elle ouvre de possibilités sur la coopération d'acteurs du monde entier au service d'une ville plus durable et égalitaire.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), notamment Monsieur Pierre Baillet, son secrétaire permanent, pour l'intérêt porté à notre Institut et la confiance témoignée pour la réalisation de cet atelier professionnel. Nous remercions également Lionel Prigent, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture, et Charlotte Bleunven, ingénieure d'études à l'Institut de Géoarchitecture, pour leur suivi.

Nous remercions également nos tuteurs universitaires, Patrick Dieudonné et Amandine Diener, maîtres de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture, pour leur suivi et leurs conseils dans nos travaux.

Nous tenons également à remercier Monsieur Lorenzo Kihlgren Grandi, conseiller scientifique de l'AIMF et Monsieur Alain Bourdin, sociologue, urbaniste et professeur à l'École d'Urbanisme de Paris.

Enfin, nous remercions les étudiantes et étudiants qui ont répondu à notre questionnaire, permettant ainsi d'alimenter notre réflexion sur notre objet d'étude inédit, l'urbanisme francophone.

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>6</b>
<b>LISTE DES SCHÉMAS ET FIGURES.....</b>	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>I. État des lieux des recherches antérieures .....</b>	<b>11</b>
a. Imprégnation de la notion de francophonie.....	11
b. Les influences francophones dans le domaine urbain.....	11
c. La francophonie face aux enjeux du XXIe siècle .....	13
<b>II. Interrelations et politiques dans la ville.....</b>	<b>14</b>
a. <b>Gouvernance .....</b>	<b>14</b>
Présentation .....	14
Références d'outils et d'initiatives .....	14
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	15
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	15
b. <b>Inclusion et égalité.....</b>	<b>15</b>
Présentation .....	15
Références d'outils et d'initiatives .....	16
Ce que proposent les étudiants et étudiantes .....	17
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	17
c. <b>Enseignement et accès à l'éducation .....</b>	<b>18</b>
Présentation .....	18
Références d'outils et d'initiatives .....	19
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	21
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	22
<b>III. Gestion et valorisation des ressources .....</b>	<b>24</b>
a. <b>Gestion des déchets.....</b>	<b>24</b>
Présentation .....	24
Références d'outils et d'initiatives .....	24
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	26
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	27
b. <b>Emprise foncière.....</b>	<b>28</b>
Présentation .....	28
Références d'outils et d'initiatives .....	28
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	32
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	33
c. <b>Gestion des ressources.....</b>	<b>34</b>
Présentation .....	34

Références d'outils et d'initiatives .....	34
Ce que proposent les étudiantes .....	37
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	37
<b>IV. Économie .....</b>	<b>40</b>
<b>a. Dotation territoriale .....</b>	<b>40</b>
Présentation .....	40
Références d'outils et d'initiatives .....	40
Ce que proposent les étudiants et étudiantes .....	42
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	43
<b>b. Climat.....</b>	<b>44</b>
Présentation .....	44
Références d'outils et d'initiatives .....	44
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	47
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	48
<b>c. Économie sociale : solidaire et circulaire.....</b>	<b>49</b>
Références d'outils et d'initiatives .....	49
Ce que proposent les étudiantes et étudiants .....	51
Ce que nous en avons retiré : recommandations .....	51
<b>Éléments de CONCLUSION.....</b>	<b>53</b>
<b>PROPOSITIONS D' ACTIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>54</b>
<b>PARADOXES ET LIMITES .....</b>	<b>60</b>
<b>SITOGRAFIE.....</b>	<b>62</b>

# LISTE DES SCHÉMAS ET FIGURES

<i>Figure 1 : Point de dépôt de déchets à Hanoï dont le conditionnement rend difficile la collecte et le transport.....</i>	25
<i>Figure 2 : Inauguration de l'usine Nedo le 24 avril 2017 à Hanoï.....</i>	26
<i>Figure 3 : Région urbaine de Dakar. Identification de Dalifort à l'Est de la ville, située entre Dakar et Pikine .....</i>	29
<i>Figure 4 : Centre urbain de Dalifort-Forail dans la banlieue de Dakar.....</i>	30
<i>Figure 5 : Organisation du projet de restructuration de Dalifort .....</i>	31
<i>Figure 6 : REFELA-CAM - Réseau des Femmes Elues Locales du Cameroun, Appel des Maires et Mairessees Africains pour une électrification durable.....</i>	36
<i>Figure 7 : Inauguration officielle de de la LGV .....</i>	41
<i>Figure 8 : Visuel pour la formation en ligne sur les « Négociation internationales sur le climat », sur le site de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable .....</i>	46



# INTRODUCTION

## **« Il ne peut y avoir de développement durable sans droits de l'homme et État de droit »<sup>1</sup>**

*Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU, 2015*

La manière dont les villes d'aujourd'hui sont façonnées devient indissociable des questions de développement durable. En effet, l'émergence de politiques urbaines durables, la notion de villes durables, ou encore de sommets du développement durable sur la conception de villes et communautés vertueuses, sont de plus en plus présents dans les politiques en lien avec la ville.

Cette association, entre urbanisme et développement durable, née des préoccupations pour le changement climatique et le besoin de changer nos modes de vie pour aboutir à des pratiques plus saines et respectueuses de l'environnement, instaure désormais la manière dont les urbanistes, architectes, et plus largement, l'ensemble des acteurs qui fabriquent la ville appréhendent la manière de planifier. Ces derniers œuvrent donc désormais sous des méthodes de planification plus respectueuses des Femmes et des Hommes, des minorités de genre, de leur environnement et des interrelations entre les habitants d'un même territoire. Parce que le développement durable ne concerne pas que la notion d'environnement mais se soucie bien des questions de bien-être social et d'économie durable, il est impératif que les acteurs se saisissent de ces problématiques pour produire une ville accessible, qui réponde aux besoins de tous, sans nuire à ceux des générations futures. C'est dans ce cadre que la coopération entre acteurs d'un même domaine prend tout son sens, dans la mesure où le partage des pratiques et savoirs mène à des réflexions nouvelles sur les formes que doivent prendre les villes de demain.

En termes de coopérations interétatiques et de diffusion des bonnes pratiques, la francophonie constitue un regroupement d'acteurs prédominants. Affirmer le rôle des acteurs du territoire sur la manière dont nous pouvons cohabiter, nous entraider et parvenir ensemble au développement de nos territoires semble être l'enjeu à relever pour les acteurs francophones. Avec des associations et structures qui possèdent chacune leurs spécificités (AIMF, la ville, IFDD, le développement durable, AUF, la formation, OIF, les relations politiques), les axes de réflexions et la richesse des apports ne sont que plus importants.

Ce second rapport vient donc préciser, non pas le rôle de chaque instance de la francophonie, mais la manière dont ces dernières peuvent (et doivent) s'entraider et coopérer. Cette coopération internationale est aujourd'hui nécessaire et constitue très certainement la clé pour parvenir au

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies (ONU), « Ban Ki-moon : « Il ne peut y avoir de développement durable sans droits de l'homme et état de droit », (14 avril 2015), [En ligne], URL : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2015/04/14/ban-ki-moon-il-ne-peut-y-avoir-de-developpement-durable-sans-droits-de-lhomme-et-etat-de-droit/>

développement équitable et vertueux d'un espace géographique outrepassant les frontières. De surcroît, la prise en compte de la demande et des moyens de chaque territoire, possédant une culture francophone et une volonté d'œuvrer ensemble en partage, semble être un invariant dans cette équation territoriale.

Loin de dicter la manière dont les territoires doivent travailler et se coordonner, ce document vise à fournir des exemples de bonnes pratiques et de coopérations entre territoires, permettant ainsi de donner lieu à une gestion et une fabrique de la ville en adéquation avec les objectifs de développement durable. Il se décline selon trois axes en lien avec les organisations des villes. En premier lieu, cela concerne les relations politiques de la ville, traitant de la gouvernance, de l'inclusion et de problématiques d'accès à l'éducation. En second lieu, il sera sujet de la gestion des ressources, au travers de l'étude de l'emprise foncière, de la gestion des déchets et de l'allocation des ressources des territoires. Enfin, les questions environnementales seront évoquées via les questions climatiques, l'économie sociale et solidaire, ainsi que les questions de dotations territoriales permettant le développement d'initiatives locales.

# I. État des lieux des recherches antérieures

## a. Imprégnation de la notion de francophonie

Notre travail de recherche a été introduit par l'imprégnation de la notion même de francophonie qui nous était auparavant inconnue. Nos recherches ont donc débuté par les éléments en lien avec la francophonie et la langue française, la description du monde francophone et de sa gouvernance. La langue française est en effet le premier élément auquel est associé, dans nos imaginaires, la francophonie. Linguistes et politiques<sup>2</sup> cités s'accordent pour détacher le français de son pays d'origine pour en faire un vecteur de lien social international. Le français serait alors la langue de la francophonie plus que celle de la France.

Forte de près 300 millions de locuteurs, ses implantations territoriales sont variées et internationales. Depuis 2004, la communauté francophone a gagné près de 23 millions de locuteurs pour l'ensemble des 31 pays francophones. Cette diffusion dépend d'histoires diverses et parfois conflictuelles.

Les disparités territoriales, politiques et historiques sont une des forces du monde francophone, qui ne cesse de s'auto former et de se développer autour des coopérations internationales. Ces échanges de pratiques et ses dispositifs d'aides internationaux sont régis par les acteurs de la francophonie construits autour de divers domaines d'expertises tels que l'urbanisme (AIMF), l'enseignement supérieur (AUF), le développement durable (IFDD) et pour finir, sur des thématiques plus transversales l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Bien qu'initialement créées à des fins de coopération et de solidarité communes, les organisations de la francophonie arborent de plus en plus une image politique au travers de leurs interventions. Leur entrée dans la sphère politique fait écho à leurs aspirations, elles semblent en effet être :

*« [...] décidées à permettre à la francophonie de s'affirmer parmi les principaux acteurs du monde de demain », les chefs d'État et de gouvernement fixèrent à la Francophonie l'objectif de contribuer à « maîtriser la mondialisation » afin que celle-ci « bénéficie à tous, de manière équitable »<sup>3</sup>*

## b. Les influences francophones dans le domaine urbain

Outre l'image politique de plus en plus prégnante chez les structures francophones, certaines organisations demeurent au service des villes de manière à favoriser un développement équitable des territoires. C'est sur cet axe que nous avons amorcé une partie de nos réflexions et

<sup>2</sup> Rada Tirvassen, Bernard Cerquiglini, Christian Tremblay, Jean Rouaud, le Président Emmanuel Macron.

<sup>3</sup> CALMY-REY Micheline. « La Francophonie dans la gouvernance mondiale », Géoéconomie, 2010 (n° 55), p. 31-37, URL : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2010-4-page-31.htm>

recherches, en analysant de quelle manière la francophonie a pu impacter le développement des villes. Nous avons recentré le propos autour de la question centrale à ce premier rapport :

***Existe-t-il une manière francophone de produire, gouverner et pratiquer la ville ?***

La gouvernance a été notre premier axe de recherche pour répondre à cette question. La gouvernance, cette fois-ci à l'échelle des villes francophones (la partie précédente traitant de l'espace international), est une question centrale chez les acteurs de la ville, notamment les maires. Étant les élus les plus à proximité de leurs habitants, leur rôle tient en une communication constante et le maintien d'une ligne politique forte vis-à-vis de leurs concitoyens. Ces éléments font largement écho au système français, notamment sur la question de la décentralisation. Le rôle du Maire semble alors être valorisé et central dans le modèle de gouvernance urbaine francophone. C'est à cet élu qu'incombe le rôle majeur de coordination de son territoire.

En s'intéressant plus particulièrement aux questions des projets urbains, la maîtrise d'ouvrage territoriale semble être un levier important du dialogue entre tous les acteurs du projet, à commencer par les élus locaux mais aussi les habitants et associations locales.

Pour organiser cette coordination territoriale encore faut-il disposer d'outils et de politiques de planification. Sur ce point, de nouveau, il est possible de retrouver des constantes en termes de planification sur les villes francophones. Dans cette perspective, la planification urbaine francophone serait donc une planification d'expérimentation, utilisée avant la période 1960-70 dans des territoires autres que les métropoles. Ces principes ont été progressivement réappropriés par les populations et les acteurs locaux de l'urbanisme. Ainsi, l'ensemble de ces éléments de planification du monde francophone pourraient aujourd'hui être traduits par la retranscription de valeurs, communes et partagées entre acteurs francophones, dans l'espace urbain, telles que le vivre-ensemble ou encore la mixité sociale ou intergénérationnelle.

Ces réappropriations et impacts actuellement francophones sur la planification francophone sont illustrés dans le rapport au travers des exemples des villes de Thessalonique et d'Athènes en Grèce, ainsi que de Hô-Chi-Minh-Ville au Vietnam et de Beyrouth au Liban. Ces exemples tendent à montrer l'existence d'une planification francophone, ou du moins une exportation de modèles à l'étranger par des acteurs français de l'urbanisme. Ainsi, les urbanismes de plan ont construit, à travers le monde, des structures urbaines proches et des constantes en termes de voirie, d'implantation, de dotations territoriales et d'organisation spatiale, notamment grâce à une approche fonctionnaliste.

Mais la structure urbaine à elle seule n'est pas représentative de l'Urbanisme. Ainsi, pour élaborer un urbanisme francophone, il nous a paru pertinent de traiter ensuite des productions bâties et paysagères. Une première forme de production qui se retrouve sur plusieurs continents, et qui résulte d'une diffusion de pratiques françaises, concerne les jardins d'essais et les jardins à la française. Ces productions paysagères se sont diffusées surtout en Algérie durant la période coloniale. Pour ce qui est de l'hybridation de pratiques françaises ou de modèles de production instituée par des acteurs français de l'urbanisme, nous avons illustré notre propos par des exemples vietnamiens, notamment celui de la production du compartiment vietnamien jusqu'à l'emploi du

style architectural, appelé aujourd'hui « Nouveau Style Français ». Ces quelques exemples ont notamment été traduits sous formes de fiches thématiques de manière à être diffusables auprès d'un public plus large que celui déjà sensibilisé à ce genre de thématique.

### c. La francophonie face aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle

La question qui nous est venue suite à la théorisation de ces constantes a été l'avenir de la ville francophone et le rôle de la francophonie dans l'avenir d'un développement urbain durable.

Nous avons donc ouvert notre premier rapport sur la question d'une potentielle ville durable francophone. De fait, nous nous sommes lancés dans la production d'un document axé autour de cette perspective. Le sujet de la ville francophone est large et nous avons donc décidé de nous orienter autour de certains éléments urbains. Pour ce faire, nous avons donc choisi de traiter les questions de gouvernance urbaine, d'inclusivité, d'enseignement et d'accès à l'éducation, de gestion et valorisation des déchets, de consommation foncière, de dotation territoriale, de climat et d'économie sociale.

Pour chaque thématique du développement durable, nous avons produit une courte présentation de la thématique, un recueil d'outils et d'initiatives mis en place dans l'espace francophone, une valorisation des retours étudiants sur la question, ainsi que quelques propositions de pistes d'actions afin de permettre la prise en compte du développement durable dans la fabrique de la ville francophone.

Pour beaucoup d'étudiants interrogés, ressort la nécessité de gestion des questions à l'échelle locale, de manière inclusive et participative. Les réponses aux problématiques de durabilité, qu'elles soient localisées ou internationalisées devraient, selon les exemples d'action, être traitées en tenant compte des réalités sociales, économiques et environnementales du terrain d'application. Le second rapport vient donc souligner notre intérêt pour la ville francophone durable, étant donné qu'il traite des questions de développement durable et de leur prise en compte dans les politiques publiques des pays francophones. À l'image du premier rapport où des exemples de projets et d'initiatives dans divers pays de la francophonie ont été présentés, le second rapport illustre également des exemples de « bonnes pratiques » en matière de développement durable en ville, qui peuvent être diffusées au sein de l'espace francophone.

## II. Interrelations et politiques dans la ville

### a. Gouvernance

#### Présentation

La gouvernance intra-urbaine apparaît comme étant la clé de voûte de la fabrication de la ville et, par extension, un enjeu pour l'urbanisme francophone. Elle est le dénominateur commun pour l'ensemble de la mise en place des objectifs de développement durable développés par la suite. Les choix de gouvernance influencent en effet l'urbanisme. La place du privé peut avoir un impact mais il en est de même pour la part de représentativité politique de certaines populations, le rôle des élus et la prise en compte, ou non, des attentes citoyennes.

#### Références d'outils et d'initiatives

Une première catégorie d'actions pourrait regrouper celles visant à valoriser les élus locaux et leurs fonctions. Nous avons donc tenu à présenter l'initiative du groupe de plaidoyer « Finances Locales » mis en place par l'AIMF et la Commission européenne le 21 janvier 2015 pour la période 2015-2020. Considérant que les finances sont au centre d'une gouvernance elle-même au centre d'une ville francophone durable, cet exemple semble pertinent. Les démarches avaient pour vocation d'échanger et de mener à une plus grande marge d'action des élus locaux dans leur territoire, notamment sur les questions de transitions. L'idée est de réfléchir ensemble aux dotations théoriques et techniques des élus locaux sur ces questions, de faciliter un « dialogue multi acteurs et l'émergence de solutions aux problématiques des finances locales »<sup>4</sup>.

Une autre catégorie pourrait recenser la représentation, comme expliqué plus tôt, des minorités dans la gouvernance des pays francophones. À ce titre, une initiative concernant les femmes et la politique est développée plus tard dans cette production.

Enfin, dans la mise en place des initiatives de développement durable pour construire la ville, il nous paraît primordial de citer des exemples de valorisation de la maîtrise d'usage, de la parole habitante. Cette question n'est pas étrangère aux acteurs de la francophonie. À ce titre, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable a développé un plaidoyer en faveur de la participation citoyenne dans la mise en œuvre du développement durable et des outils de formation<sup>5</sup>. Les initiatives des pays membres sont ainsi partagées et valorisées.

---

<sup>4</sup> Site de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), « Groupe de plaidoyer Finances locales », [En ligne], URL : <https://www.aimf.asso.fr/plaidoyer-finances-locales.html>

<sup>5</sup> *Ibid.*

## Ce que proposent les étudiantes et étudiants

Parmi les réponses des 104 répondants au questionnaire, des constantes se dégagent assez majoritairement en termes de gouvernance et de démocratie. Les réflexions sur la démocratie directe et participative sont nombreuses. Ainsi, une valorisation de la parole habitante semble être, pour beaucoup, une méthode de gouvernance rentrant dans le prisme de la production et de la gestion d'une ville plus durable.

Un autre type de réponse qui émerge est celui de la valorisation des pratiques locales au sein d'une dynamique internationale de coopération. Une gouvernance adaptée aux réalités du territoire est ainsi une réponse proposée par les étudiants.

## Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici quelques éléments qui permettraient de valoriser une gouvernance francophone durable :

### **Valorisation d'une gouvernance qui tend, autant que possible, vers des prises de décisions horizontalisées**

La participation reste un élément central de la pertinence et de l'acceptabilité des projets dans de nombreux États. Les dispositifs de participation citoyenne, nombreux et adaptables en fonction des réalités du territoire, ressortent ici comme une composante clé de la gouvernance des villes francophones durables

### **Renforcer et valoriser les pouvoirs de proximité**

La montée en compétence des élus locaux et leur valorisation dans les processus décisionnels semble centrale pour répondre à la proposition précédente. D'autant que la décentralisation et la multiplication de ses relais locaux sont un modèle grandement valorisé dans la perception de la gouvernance francophone (cf. Fiche thématique « La compétence territoriale au travers des élus parmi l'espace francophone »). La défiance grandissante envers les pouvoirs centraux renforce cette nécessité de dotation des élus locaux en outils, compétences et pouvoir de décision.

## b. Inclusion et égalité

### Présentation

Une des principales prises de position des actrices et acteurs de la francophonie reste l'intégration de toutes les populations qui la compose, dans leur diversité, et la prise en compte de leurs besoins. L'inclusion dans l'urbanisme est une notion centrale et repose elle-même sur une

autre notion centrale : faire la ville pour et par toutes et tous. La lutte contre les violences de genre ou les minorités sexuelles, le validisme, le racisme, le rejet de certaines catégories sociales et générationnelles et toutes autres formes de discriminations sont à l'honneur dans cette partie. L'inclusion relève, dans cette perspective, de la lutte contre les discriminations dans les instances de gouvernance et dans le fait urbain, plus généralement. L'inclusion s'impose donc comme un des volets de travail pour construire et gouverner une ville francophone durable.

Une autre thématique apparaît lorsque l'inclusion urbaine francophone est abordée : celle d'une ville plus respectueuse de l'égalité de genre. Prendre en compte les minorités de genre – notamment les femmes – dans le processus de conception et d'évaluation des formes urbaines et des politiques publiques est en effet central, et de plus en plus valorisé. Sur cette question, il reste important de s'ancrer dans une démarche de féminisme décolonial<sup>6</sup> qui permet une avancée dans l'égalité femmes-hommes, tout en se détachant des clichés racistes. Ceux-ci portent des jugements de valeurs non construits sur les pratiques de certains pays sur ces questions.

### Références d'outils et d'initiatives

Des initiatives de tous types existent sur l'ensemble de l'espace francophone. La 52e Conférence du Réseau Habitat Francophonie tenue à Nouakchott, en Mauritanie, du 18 au 20 mars 2019 traitait de ces questions autour du titre : « Ensemble construisons la ville inclusive »<sup>7</sup>.

Une catégorie a particulièrement retenu notre attention, celle des initiatives valorisant la participation pour créer une ville inclusive. De nouveau, sur plusieurs exemples, la ville faite par et pour toutes et tous s'avère pensée de manière plus transversale et moins excluante.

Pour commencer, nous retrouvons les initiatives sur la question des logements HLM au Québec. Afin d'éviter une ségrégation spatiale de ce type de logements et dans une optique de les rendre adaptés et adaptables à toutes et à tous, des démarches de participation citoyenne ont été initiées. Un travail est donc établi pour identifier les attentes de chaque catégorie de la population en amont de l'élaboration du projet. Ainsi, les informations sont diffusées de manière inclusive et les partenaires qui structurent le monde du logement HLM sont formés à ces questions.

Le même séminaire met également en avant une initiative mise en place au sein d'un « contrat de ville » au Maroc. Ici, la politique publique a pour vocation de faire remonter les doléances des habitant.e.s précarisés d'un bidonville. De nouveau, la démarche passe par une écoute et prise en compte des réalités des concernés par les problématiques et par une formation et prise en compte des acteurs et actrices privés et publics qui construisent et accompagnent le projet.

---

<sup>6</sup> « Ce féminisme vise à atteindre l'intersectionnalité et la convergence des luttes, à la fois contre le sexisme, le racisme, le capitalisme, l'impérialisme ». France Culture, *Le féminisme décolonial selon Françoise Vergès*, 2019, [En ligne], URL : <https://www.franceculture.fr/societe/le-feminisme-decolonial-selon-francoise-verges>

<sup>7</sup> Hojlo Jacques, Adjanooun Prudence, Réseau Habitat et Francophonie (RHF), « 52e Conférence du RHF, Ensemble construisons la ville inclusive », mars 2019, [En ligne], URL : <https://habitatfrancophonie.org/wp-content/uploads/2020/09/RHF-52-conference.pdf>



Sur la question des inégalités de genre, nous avons relevé de nombreux exemples et présentons, ici, celui de la valorisation des femmes en politique. Comme évoqué précédemment, l'enjeu de la gouvernance et de la politique dans le fait urbain est crucial. L'association francophone « Genre en action » a tenu, en 2009, sur l'île Maurice, un séminaire sur cette question. "Genre et gouvernance : Quels enjeux, quelles expériences, quelles pistes d'actions ?"<sup>8</sup> qui permettait de valoriser les initiatives dans ce domaine de l'espace francophone. L'initiative de l'Association des Femmes et Politique de Madagascar s'inscrit dans cette démarche de meilleure représentativité politique. Pour atteindre un objectif de parité politique, l'association accompagne les campagnes électorales, la sensibilisation de l'électorat et la montée en compétences des candidates.

### Ce que proposent les étudiants et étudiantes

Pour plus de 35 % des répondants au questionnaire, la ville francophone se caractérise par l'accessibilité de l'espace public sans discrimination et par la valorisation de la pluri-culturalité. Ces éléments illustrent un attachement francophone à cette notion de ville inclusive.

Cet attachement est de nouveau souligné lors de nos questionnements autour des productions urbaines adaptées à l'avenir de la ville francophone durable. À cette question, les répondants insistent sur les notions du vivre-ensemble et sur la production de lieux de partage, qui améliorent les questions d'égalité et de libre accès à l'espace public dans la ville.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici quelques éléments pour valoriser l'inclusion urbaine et la production de la ville francophone durable par et pour tous et toutes. :

#### **Penser la ville par et pour tous et toutes**

De nouveau, la question de la participation citoyenne émerge ici. En effet, la production d'une ville inclusive peut difficilement être menée à bien si sa conception ne l'est pas dès la genèse des projets urbains. La participation citoyenne doit donc être valorisée par les pouvoirs locaux mais les outils doivent être adaptés à l'ensemble des populations concernées et impactées par les décisions. Il est alors nécessaire de prévoir les potentielles exclusions des dispositifs participatifs afin que ceux-ci soient représentatifs, pris en compte et légitimes.

---

<sup>8</sup> Genre en action, « Genre et gouvernance : Quels enjeux, quelles expériences, quelles pistes d'actions ? Synthèse du 3ème colloque international du réseau Genre en Action, 17 – 19 novembre 2009, île Maurice », 10 mai 2010, [En ligne], URL : <https://www.genreenaction.net/IMG/pdf/GEA-10.pdf>

## Lutter contre les discriminations dans l'espace urbain francophone

Les politiques publiques et les projets urbains sont très impactants sur la vie des populations discriminées. La prise en compte des réalités quotidiennes des populations discriminées dans les espaces urbains est centrale tant dans leurs conceptions que dans leurs initiatives. Ainsi, il est important que la gouvernance des projets soit représentative de ? ou du moins sensibilisée aux problématiques sociales locales.

### Le maintien des espaces publics et de leur accessibilité inconditionnelle

Pour que ces politiques publiques et démarches de projets progressistes aient un impact sur la ville francophone, la gouvernance de celle-ci doit militer pour une valorisation des espaces publics. Les discriminations sociales sont en effet moins régulables dans des espaces qui deviendraient privatisés ou du moins où le privé exercerait des pressions fortes sur le cadre de vie.

## c. Enseignement et accès à l'éducation

### Présentation

Dans sa déclaration de Kinshasa, en octobre 2012, l'OIF avance :

*« Nous intensifions, selon les spécificités de nos États et gouvernements, nos efforts afin de développer des politiques et des programmes d'éducation, de formation et de recherche visant l'intégration sociale, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion effective des jeunes dans l'économie. Nous encourageons notamment les initiatives visant à renforcer l'éducation pour le développement durable. »<sup>9</sup>*

Depuis les années 1990, l'espace francophone s'est démarqué sur les actions et politiques d'Éducation pour tous (EPT) au travers de nombreuses structures, telles que l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), par exemple. D'autres structures comme l'AIF (Agence Intergouvernementale de la Francophonie), le BREDA (Bureau de l'UNESCO à Dakar) et la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage) se rassemblent de manière à organiser des événements de concertation et de réflexion sur l'éducation pour tous dans les pays francophones, notamment dans les pays d'Afrique subsaharienne où la problématique peine à trouver des solutions durables. Concernant le développement durable – autour duquel s'articulent dorénavant les politiques des organismes francophones – les projets et initiatives sont également nombreux. Il est possible de citer des rassemblements tels que les assises francophones de l'éducation et de la formation (Paris, 2006), les états généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne (Gabon, 2003), ou encore le séminaire national de diagnostic de la régulation du système éducatif vietnamien (2012).

---

<sup>9</sup>Perspective Monde, École de politique appliquée, Université de Sherbrooke, Canada, « Déclaration de Kinshasa », 14 octobre 2012, [En ligne], URL : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=2101>

Ces rassemblements autour de l'éducation et de l'enseignement ont également donné lieu à la mise en place de conventions clés et de déclarations, à savoir :

- la déclaration de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous (1990) ;
- la convention sur l'enseignement technique et professionnel (1989).

Les acteurs de la francophonie entendent donc agir de manière concrète, et avec l'appui de nombreuses structures de manière à opérer efficacement et durablement sur les problématiques d'éducation, qui sont fondamentales pour assurer le devenir durable et égalitaire de la jeunesse de ses États membres.

### Références d'outils et d'initiatives

Concernant les projets en œuvre sur la promotion de l'enseignement et de l'éducation sur le territoire francophone, les initiatives se font particulièrement nombreuses. Au-delà de projets "concrets", nous avons identifié de nombreux dispositifs permettant l'essaimage d'un enseignement de meilleure qualité dans l'espace francophone.

On dénombre parmi les initiatives marquantes prises par la francophonie :

- L'IFADEM (Initiative Francophone pour la Formation à Distance Des Maîtres), qui participe aux efforts internationaux en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous. Ce dispositif vise à améliorer les compétences des enseignants du cycle fondamental dans l'enseignement du français et en français, et appuyer les systèmes éducatifs dans le développement de stratégies de formation continue, utilisant la formation à distance. Cette initiative a été initiée par le concours de l'AUF et de l'OIF.
- L'Initiative ÉLAN-Afrique (École et Langues Nationales en Afrique) s'est déroulée à Bamako, au Mali, les 23 et 24 janvier 2012. Ce projet, dont l'OIF est le maître d'œuvre, vise à accompagner huit pays francophones d'Afrique subsaharienne pour la promotion d'un enseignement bilingue dans le primaire, respectueux des langues nationales. Il s'agit d'une nouvelle initiative née d'un partenariat entre l'OIF, maître d'œuvre du projet, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Agence française de développement (AFD) et le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Cette initiative vise à accompagner les pays francophones d'Afrique subsaharienne afin qu'ils développent une éducation de qualité en classes primaires. De plus, ÉLAN-Afrique doit également permettre l'implantation d'un enseignement bilingue alliant langues nationales et français pour tous les enfants, et en particulier ceux des zones rurales pour remédier à l'échec scolaire, attribuable à la difficulté d'acquisition de la langue française.
- Les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) ont été lancés dès 1986 par la Francophonie afin de satisfaire les attentes des populations situées en milieu rural. En 20 ans, ce programme a permis l'implantation de 225 CLAC dans 18 pays d'Afrique, de l'océan

Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient. Dans un rapport intitulé “Centres de lecture et d’animation culturelle, vingt ans d’expériences dans les pays francophones”, l’OIF a analysé l’impact des CLAC sur les OMD. Ainsi, il est ressorti qu’en facilitant l’accès aux savoirs, les CLAC ont un impact social et économique décisif sur plusieurs des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies :

- **Sur la jeunesse.** Les moins de seize ans représentent 70 % de la fréquentation des CLAC. – En matière d’éducation Une étude de l’Université de Ouagadougou, en 2003, a mis en évidence que les élèves abonnés à un CLAC avaient de deux à trois fois plus de chances de réussite aux examens (CEP, BEPC, baccalauréat).
- **Sur l’égalité des genres et la santé maternelle,** les CLAC permettent de toucher un public féminin, que certaines traditions locales ou religieuses tiennent parfois à l’écart de l’accès aux savoirs. En particulier, des résultats significatifs en matière de lutte contre les grossesses précoces et contre l’excision ont été relevés (évaluations menées au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d’Ivoire).
- **Sur la promotion sanitaire et la santé des enfants,** les CLAC servent régulièrement de relais à des actions sanitaires : vaccination, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/sida et le paludisme.<sup>10</sup>

Outre les initiatives et déclarations, des temps de rassemblements et d’échanges voient également le jour de manière à permettre de se rencontrer entre acteurs de l’emploi et jeunes. Il est possible d’identifier, notamment, le forum “**Jeunesse et Emplois Verts de Niamey**”, **organisé en 2012.**

Ce forum a constitué un moment d’échanges et de partage, pour quatre cent jeunes âgés de 18 à 30 ans. Une centaine de jeunes entrepreneurs impliqués dans le domaine des emplois verts, issus de trente États et gouvernements membres de la Francophonie, ont pris part aux rencontres avec quelque 300 jeunes Nigériens participant au forum.

Ce forum a également permis de mutualiser les expériences et les savoirs en matière d’emploi vert, mettant directement en contact les jeunes, le service public, le secteur privé et les partenaires du développement dans un débat constructif sur la problématique de l’emploi dans le contexte de l’économie verte.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Traoré Alain Édouard, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), « La francophonie et les objectifs de développement durable. Argumentaire d’aide à la formulation d’ODD relatifs à l’éducation, la jeunesse et l’emploi des jeunes », juillet 2013, [En ligne], URL : [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/560\\_education\\_PAP\\_web-2.pdf](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/560_education_PAP_web-2.pdf)

<sup>11</sup> RFI, « Le forum international francophone jeunesse et emplois verts - Niamey (16-20 janvier 2020) », 13 janvier 2012, [En ligne], URL : <https://www.rfi.fr/fr/com/20120113-le-forum-international-francophone-jeunesse-emplois-verts-niamey-16-20-janvier-2012>

Ce qu'on appelle ici emplois verts, constitue toute activité professionnelle contribuant à protéger l'environnement et à lutter contre le changement climatique en effectuant notamment des économies d'énergie, de matières premières et en encourageant l'utilisation d'énergies renouvelables, la réduction des déchets, et de la pollution. Le développement de nouveaux modes de consommation et de production durables génère un potentiel de création de nouveaux emplois, et de transformation des emplois existants en emplois verts de haute qualité. Cela vaut dans presque tous les secteurs à travers l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche aux services en passant par la production et la distribution: dans les nouveaux secteurs de haute technologie comme les énergies renouvelables; dans les industries traditionnelles comme la fabrication et la construction; dans l'agriculture et la pêche; et dans les secteurs orientés vers les services comme la restauration, le tourisme, les transports et l'éducation<sup>12</sup>.

Ce forum, qui a fait l'objet d'une grande réussite, s'est renouvelé et la quatrième édition a eu lieu en 2018 à Niamey. Il s'inscrit aujourd'hui pleinement dans les enjeux de développement durable. De plus, ce forum en dit long sur la manière dont les États souhaitent « faire société », avec un public toujours plus averti sur les problématiques et enjeux d'éducation, d'enseignement et de formation aux questions de durabilité. Ce forum s'est organisé suite au constat de la nécessité d'intégrer les jeunes au cœur du développement économique et social dans les pays africains francophones. Les éditions précédentes du forum ont ainsi permis d'aboutir à des recommandations axées sur le renforcement des capacités des jeunes femmes et hommes, la réduction de la fracture numérique, mais aussi le financement ainsi que la participation de la jeunesse aux processus décisionnels. Le BIT participe au FIJEV depuis son avènement comme partenaire stratégique. »<sup>13</sup>

## Ce que proposent les étudiantes et étudiants

Parmi les étudiants ayant exprimé un avis sur les formations en urbanisme, nombreux sont ceux qui ont manifesté le souhait de mieux identifier les réseaux de la francophonie et de ses formations. Bien que des structures et réseaux existent dans ce cadre (AUF, APERAU), ils sont finalement peu visibles dans la concrétisation de rencontres et échanges possibles entre étudiants.

Des propositions d'étudiants ont donc poussé dans le sens de voir émerger un réel réseau, (avec des rencontres et échanges) de la francophonie, passant par l'essaimage de maisons de la francophonie dans les grandes villes francophones, par exemple. D'autres étudiants expriment la nécessité d'être en contact accru avec d'autres étudiants du réseau francophone par une meilleure visibilité et par une animation plus importante de la part des réseaux existants. En effet, certains étudiants ont découvert le domaine de la francophonie et son réseau en répondant à notre questionnaire. De plus, ils ont manifesté une certaine frustration quant au fait de ne pas pouvoir se

<sup>12</sup> The Greens, groupe de travail Green New Deals, « Les emplois verts : une voie d'avenir pour l'Europe », avril 2014, [En ligne], URL : [https://www.greens-efa.eu/legacy/fileadmin/dam/Documents/Publications/GND/WF\\_GREENS\\_GreenJobs\\_FR.pdf](https://www.greens-efa.eu/legacy/fileadmin/dam/Documents/Publications/GND/WF_GREENS_GreenJobs_FR.pdf)

<sup>13</sup> Organisation Internationale du Travail (OIT), « L'OIT au forum international jeunesse et emplois verts », 9 avril 2018, [En ligne], URL : [https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS\\_625171/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS_625171/lang--fr/index.htm)

sentir en réelle appartenance à ce réseau, qui selon ces derniers, aurait beaucoup d'opportunités à offrir.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici des éléments pour améliorer les questions d'accès à l'éducation et l'enseignement au sein de la sphère francophone :

#### **Gérer les dotations en fonction de la taille des territoires de manière à ce que chaque territoire dispose de moyens adéquats afin d'assurer l'éducation et la formation**

Chaque territoire de l'espace francophone est différent et possède des problématiques qui lui sont propres. À ce titre, il serait plus judicieux de repenser les dotations selon la taille et les besoins réels de chaque territoire, au lieu d'attribuer une dotation générale qui ne différencie ni les problématiques, ni les besoins de chaque territoire.

#### **Identifier des pistes et solutions permettant une meilleure inclusion et un accès accru à l'éducation des femmes**

33% des filles n'achèvent pas leur cycle primaire en Afrique subsaharienne, contre 29% pour les garçons. Pourtant, une seule année d'étude supplémentaire peut augmenter le revenu d'une femme de 20%<sup>14</sup>. C'est sur la base de ces constats que l'Organisation Internationale de la Francophonie a conçu le dispositif RELIEFH (Ressources Éducatives Libres pour l'Égalité Femmes-Hommes). Ce genre d'initiative doit être poursuivie de manière localisée, de manière à pouvoir répondre au mieux aux problématiques et besoins de chaque territoire en vue de gommer peu à peu les inégalités.

#### **Assurer la formation des enseignants selon leurs propres problématiques territoriales**

Bien que chaque territoire et État de la francophonie dispose de son propre programme et de ses méthodes d'enseignement, certains d'entre eux rencontrent certaines difficultés dans la formation de leurs enseignants et dans l'harmonisation d'un programme d'études correspondant à tous les cursus. Dans ce cadre, le besoin d'un nouveau programme de formation pour les enseignants doit

---

<sup>14</sup>Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Ressources éducatives libres pour l'Égalité Femmes-Hommes (RELIEFH), « L'éducation des filles », [En ligne], URL : [https://ifef.francophonie.org/sites/default/files/Donn%C3%A9esEducationFilles%281%29\\_0.pdf](https://ifef.francophonie.org/sites/default/files/Donn%C3%A9esEducationFilles%281%29_0.pdf)

voir le jour, pour permettre de pallier les problématiques d'harmonisation de l'enseignement sur la sphère francophone.

## III. Gestion et valorisation des ressources

### a. Gestion des déchets

#### Présentation

La gestion des déchets constitue une problématique universelle dans tous les pays de la francophonie, et plus largement, à travers le monde entier. Néanmoins, tous les pays ne sont pas égaux face à la gestion d'une telle problématique, qui a pris une ampleur particulière ces dernières décennies. La question de gestion et de recyclage de nos déchets est devenue urgente. Ils sont générés par un mode de vie de plus en plus sédentarisé, de surconsommation et dans lequel le plastique s'est massivement invité. Tout cela a donc créé un débat passant outre les frontières. Ainsi, en vue d'harmoniser les objectifs, tout en adaptant la réponse à chaque territoire qu'ils soient émergents ou développés, il est impératif que les savoirs et pratiques se transmettent. Ces échanges de bonnes pratiques sont notamment permis par des structures, telles que l'AIMF, et bien d'autres, avec un échange omniprésent entre acteurs de la ville.

#### Références d'outils et d'initiatives

##### **La valorisation énergétique des déchets au Vietnam, une industrie prometteuse.**

Cet exemple se rapporte aux recherches effectuées au premier semestre liant la francophonie et le Vietnam.

Avec un volume quotidien de déchets ménagers s'élevant à 70 000 tonnes, la problématique de gestion des déchets devient urgente au Vietnam.

En effet, le pays génère plus de 27,8 millions de tonnes de déchets par an. Avec une population grandissante de plus de 90 millions d'habitants, le volume de déchets du Vietnam augmente de près de 10% par an. Rien qu'à Hanoï et Hô Chi Minh-Ville, plus de 16.000 tonnes sont rejetées chaque année. Environ 50% à 70% peuvent être recyclés en générant une nouvelle source d'énergie. Cependant, la réalité est toute autre, seuls 10% sont aujourd'hui réutilisés à cet effet<sup>15</sup>.

##### **À ce titre, la gestion quotidienne des déchets demeure une problématique majeure au Vietnam, particulièrement au sein des zones urbaines.**

Le pays est particulièrement en difficulté pour permettre une gestion adaptée. Cela s'explique par plusieurs facteurs : l'inefficacité dans l'organisation des collectes, les problèmes de transport et de

---

<sup>15</sup> Thúy Hà. « Le traitement des déchets, une industrie prometteuse », *Le courrier du Vietnam*, 05 juin 2018, [En ligne], URL : <https://www.lecourrier.vn/le-traitement-des-dechets-une-industrie-prometteuse/472561.html>



traitement des déchets, le manque de sensibilisation de la communauté sur l'importance de cette gestion, ainsi que le manque de ressources financières. À cela s'ajoute un nombre insuffisant d'usines de hautes technologies de traitement des déchets, qui mettent ainsi en exergue l'évident retard du pays en la matière<sup>16</sup>. L'essentiel des déchets du pays sont enfouis, brûlés manuellement ou transformés en engrais biologiques. Ces méthodes, entraînant des conséquences néfastes sur l'environnement (entraînant à la fois des pollutions de l'air et de l'eau) sont, de fait, nuisibles sur un autre domaine, en lien étroit avec la problématique des déchets : la santé publique.



**Figure 1 : Point de dépôt de déchets à Hanoï dont le conditionnement rend difficile la collecte et le transport**

Source : Thúy Hà. « Le traitement des déchets, une industrie prometteuse », *Le courrier du Vietnam*, 05 juin 2018, [En ligne], URL : <https://www.lecourrier.vn/le-traitement-des-dechets-une-industrie-prometteuse/472561.html>

C'est dans ce cadre que prenant le pas sur le Japon ou d'autres pays d'Asie, le gouvernement vietnamien a inauguré la première usine de transformation de déchets industriels en énergie (usine Nedo, dans le district de Soc Son, en banlieue de Hanoï) en avril 2017. Cette dernière a été construite au sein de la commune de Nam Son, sur plus de 1,6 hectares, avec un investissement de plus de 645 milliards de dôngs (soit environ 23 millions d'euros), dont 472 milliards accordés par l'Organisation du développement des technologies industrielles et des nouvelles énergies du Japon, le reste provenant de Hanoï.

<sup>16</sup> Thúy Hà. « Le traitement des déchets, une industrie prometteuse », *Le courrier du Vietnam*, 05 juin 2018, [En ligne], URL : <https://www.lecourrier.vn/le-traitement-des-dechets-une-industrie-prometteuse/472561.html>



Figure 2 : Inauguration de l'usine Nedo le 24 avril 2017 à Hanoï.

Source : Radio la voix du Vietnam - VOV International. « Inauguration de la première usine de transformation de déchets industriels en énergie au Vietnam », 24 avril 2017, [En ligne], URL : <https://vovworld.vn/fr-CH/actualites/inauguration-de-la-1ere-usine-de-transformation-de-dechets-industriels-en-energie-au-vietnam-532026.vov>

L'usine Nedo entre en service après 22 mois de construction. Dotée des technologies modernes du Japon, elle a une capacité installée journalière de 75 tonnes. Lors du premier jour d'opération le 16 mars 2017, l'usine a produit 1,93 MW d'électricité, dont 1,20 MW fournis au réseau national d'électricité. Actuellement, nombreux sont les pays qui utilisent les détritres comme ressources pour produire de l'énergie. Dans les pays avoisinants comme la Thaïlande, le Myanmar, Singapour ou encore le Japon, l'incinération des déchets est devenue une industrie florissante, développée et rentable. Outre l'électricité, cette industrie permet également d'économiser les ressources naturelles en recyclant notamment le papier, les métaux et le plastique. En outre, le marché du recyclage est un marché très dynamique et le Vietnam possède un potentiel important en la matière. Le pays aurait tout à gagner à s'y mettre sérieusement afin d'économiser un grand volume de ressources énergétiques et de préserver son environnement<sup>17</sup>.

## Ce que proposent les étudiantes et étudiants

La question de la gestion des déchets n'a pas été posée directement aux étudiants dans le questionnaire. Néanmoins, des éléments sont notables sur la thématique des déchets, et qui peuvent être reliés aux modes de vie plus durables et à la création de villes vertueuses. Ainsi, à la question « *La francophonie gagne-t-elle à s'imposer comme un regroupement d'acteurs importants dans l'espace international ? Ces acteurs peuvent-ils réellement répondre aux enjeux globaux du développement durable par exemple ?* », les réponses ont été relativement variées, parfois très tranchées par la négative, mais globalement modérées.

<sup>17</sup> Radio la voix du Vietnam - VOV International, « Inauguration de la première usine de transformation de déchets industriels en énergie au Vietnam », 24 avril 2017, [En ligne], URL : <https://vovworld.vn/fr-CH/actualites/inauguration-de-la-1ere-usine-de-transformation-de-dechets-industriels-en-energie-au-vietnam-532026.vov>

Un témoignage d'étudiante, issu d'un entretien téléphonique reflète relativement fidèlement ces avis :

*« Oui si on sort de la dimension linguistique, la scène francophone peut davantage tendre vers le durable, puisqu'étant une problématique globale mondiale : la communauté francophone peut avoir sa place dans l'histoire de l'urbanisme, dans des initiatives durables (environnement, planification, urbanisme etc.). »*

Ainsi, les recommandations émises par les étudiants étaient généralement en faveur du développement de la francophonie vers un modèle de ville durable, dans la mesure où ces modèles ne gommèrent pas les spécificités et richesses culturelles propres à chaque territoire.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici quelques éléments pour mieux penser la gestion des déchets et les limiter sur les territoires francophones :

#### **User de stratégies de gestion et de tri adaptées à chaque territoire**

Comme dans le cas du Vietnam par exemple, la part de déchets organiques est plus nombreuse que dans d'autres pays. À ce titre, il serait plus pertinent de prioriser le développement de méthodes de compostage à grande échelle (ou d'essaimage de points de compostage dans les villes) au lieu de développer des complexes de traitement industriels, prenant une certaine emprise foncière et étant moins adaptés à la situation.

#### **Sensibiliser à la question des déchets, non seulement chez soi, mais aussi en ville**

Comme l'ont laissé entendre de nombreux étudiants dans leur témoignage, la francophonie gagnerait à se comporter comme une entité formatrice, permettant l'essaimage et le partage de bonnes pratiques. En développant son réseau et en se faisant connaître à échelle plus « humaine », les initiatives locales pourraient se faire plus nombreuses et plus impactantes vis-à-vis de la population.

#### **Engager les collectivités et les citoyens vers des modes de vie plus durables pour limiter la quantité de déchets**

Enfin, avant de penser à la gestion des déchets, il peut être intéressant de se pencher sur leur origine. Ainsi, en sensibilisant les collectivités et la population comme cela a précédemment été évoqué, non seulement aux enjeux du tri, mais aussi à des modes de vie plus respectueux de l'environnement réduisant la part de déchets, les acteurs de la francophonie parviendraient à amorcer le développement de villes plus durables.

## b. Emprise foncière

### Présentation

La gestion de la ressource foncière et de ses utilisations dans les villes francophones constitue une réelle préoccupation. C'est le cas notamment dans les pays francophones d'Afrique où le développement de bidonvilles et de quartiers irréguliers sévit depuis des années dans les plus grandes villes. Ces quartiers irréguliers se détachent de toute contrainte de gestion de la ressource foncière mais sont aussi à l'origine de risques sanitaires et environnementaux liés à la surpopulation et au manque d'équipements. Dans la banlieue de Dakar, (que nous traiterons dans un exemple argumenté), les problèmes d'inondation sont courants et les risques sanitaires sont d'autant plus accrus que les fonctions se superposent au sein d'espaces déjà surpeuplés.

### Références d'outils et d'initiatives

#### **Modèle de restructuration foncière dans le quartier de Dalifort, en banlieue Dakaroise au Sénégal.**

En 1987, le quartier de Dalifort fait l'objet d'un projet de régularisation, étant considéré comme un quartier « irrégulier » de la banlieue Dakaroise (Sénégal). En Afrique, sont nommés « irréguliers »<sup>18</sup>, les quartiers qui font l'objet d'urbanisation spontanée, informelle et irrégulière, voyant généralement le jour faute de logements accessibles pour tous. Ces quartiers, généralement fortement peuplés par une population pauvre, connaissent une expansion relativement anarchique et très rapide. Leur développement trouve ses origines dans une absence de considération des publics les plus précaires dans la politique de logement de la ville, permettant seulement aux plus offrants d'avoir un réel accès au logement décent.

---

<sup>18</sup> Rey Pierre-Philippe, « Auto-organisation de quartiers « irréguliers » de Dakar-Pékine (Sénégal) et remise en cause du concept de secteur informel », in *Tiers-Monde*, tome 36, n°141, 1995, « Sociétés en mutation. Entre restructurations mondiales et initiatives locales », sous la direction de Maxime Haubert et Pierre-Philippe Rey, pp. 223-230, [En ligne], URL : [www.persee.fr/doc/tiers\\_0040-7356\\_1995\\_num\\_36\\_141\\_4955](http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1995_num_36_141_4955)



Figure 3 : Région urbaine de Dakar. Identification de Dalifort à l'Est de la ville, située entre Dakar et Pikine

Source : Sané Youssouph, « La politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 2013, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/com/6913>

Le cas de Dalifort ne déroge donc pas à la règle. Un grand projet de régularisation a été lancé par le Sénégal, et mis en œuvre par la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture (DUA), en collaboration avec la Coopération Technique Allemande GTZ.

La mission de régularisation se traduit essentiellement par une restructuration de l'occupation du site tout en maintenant la population, de manière à ne pas entrer dans une politique d'expulsion des publics pauvres habitant la zone. Étant un des quartiers irréguliers les plus anciens de la banlieue dakaroise, Dalifort a été fondé au milieu des années 40 par un immigrant malien avec la permission des familles lébou<sup>19</sup>, propriétaires supposés des terrains. Le morcellement du terrain s'est donc effectué progressivement, après cession de terrain à des amis de propriétaires çà et là, s'installant les uns après les autres dans le quartier, à la recherche d'un logement (les terrains étant cédés gratuitement).

Les parcelles n'ont été monnayées qu'à la mort du fondateur de Dalifort, s'élevant au départ à 50 000 Francs CFA (environ 75€), contre 200 000 pour les dernières acquisitions (environ 300 euros). La zone s'est densifiée progressivement et a gagné rapidement les *niayes*, dépressions interdunaires, temporairement asséchées par les déficits pluviométriques des années 1970. Ainsi, en 1987, lors de l'élaboration du projet, le quartier comptait 519 concessions, 1 300 ménages pour une population de 7 098 habitants<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Les lébou sont une communauté autochtone de la Presqu'île du Cap-Vert (Dakar), traditionnellement pêcheurs ou agriculteurs, ils occupent déjà la région à l'arrivée des premiers colons.

<sup>20</sup> Sané Youssouph, « La politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 2013, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/com/6913>





**Figure 4 : Centre urbain de Dalifort-Forail dans la banlieue de Dakar**

Source : Site de SenewebNews (Seneweb), « Désencombrement à Dalifort-Forail: Les victimes menacent de porter plainte contre le maire », 24 ,novembre 2015, [En ligne], URL : <https://www.seneweb.com/news/Societe/desencombrement-a-dalifort-forail-les-vi-n-168931.html>

L'objectif de l'État était simple : établir un modèle novateur de restructuration urbaine et de régularisation foncière, transposable sur tout le territoire national. Pour ce faire, l'équipe DUA/GTZ chargée du projet établit une méthode de travail impliquant fortement la population (tableau ci-dessous). Cette démarche l'associa de la phase initiale (recensement des habitants, dénombrement des parcelles, des propriétaires, des locataires, des hébergés), jusqu'à l'attribution des parcelles (droit de superficie qui permet à l'attributaire de construire son logement), en passant par des phases intermédiaires – organisation de la population en Groupements d'Intérêt Économique (GIE) pour supporter les coûts, identification des équipements à installer... (Diouf, 2009).

La restructuration et la régularisation foncière à Dalifort ont eu d'importantes répercussions dans la manière d'appréhender les quartiers irréguliers. En effet, le procédé a contribué au diagnostic de la prolifération des quartiers irréguliers au Sénégal. Cela a conduit les autorités à formuler des solutions inédites pour une meilleure prise en compte des réalités de la croissance non désirée de certaines parties urbaines. C'est par ce long processus que l'État décida d'institutionnaliser la question des quartiers irréguliers en créant la Fondation Droit à la Ville (FDV), en partenariat avec des bailleurs de fonds internationaux (KWF – Coopération financière allemande ; AFD ; Union Européenne), les collectivités locales, des entreprises immobilières et le secteur bancaire. Une fois le cadre institutionnel balisé, la FDV, instituée en décembre 2000 fondation d'utilité publique, a pu mener des actions autonomes par rapport à la DUA, jusqu'ici acteur principal de l'urbanisme. Elle s'est donnée pour objectif la mise en œuvre de projets de restructuration et de régularisation foncières de tous les quartiers spontanés du pays, ainsi que la maîtrise déléguée pour l'aménagement et l'équipement des quartiers restructurés. Sa première expérience a eu lieu dans la commune de Pikine avec le projet dénommé « Restructuration de Pikine Irrégulier sud, zone 1 » concernant 11 quartiers. Une convention tripartite (État, mairie de Pikine, FDV) fut signée à cet effet. Le but affiché était de poursuivre le déroulement du projet en intégrant par la suite (2002-2007) les zones 2 et 3 de Pikine Irrégulier sud (29 quartiers) et de l'étendre à d'autres quartiers de

la région de Dakar (Wakhinane, Bagdad, Daroukhane, Hann) et de l'intérieur du pays (Tivaouane, le quartier Pikine à Saint-Louis, Khouma dans la commune de Richard Toll)<sup>21</sup>.

PHASES	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
Phase d'études préliminaires	Sensibiliser les habitants. Établir un état des lieux définitif et une liste officielle des occupants pour prévenir un accroissement ou des changements imprévus du quartier suite au démarrage du projet	Information, Recensement, Plan d'état des lieux, Étude foncière
Phase de préparation	Créer le GIE et déterminer les parts sociales, l'effort d'épargne, les modalités de prêts et de remboursements	Accord entre maître d'ouvrage et opérateur, Vérification des ayants droit, Création du GIE, Mesures de confiance, Épargne du GIE
Phase de planification	Planifier le projet de manière participative avec l'ensemble des acteurs concernés et mobiliser la contribution du GIE	Plan d'urbanisme de détail, Déclaration d'utilité publique et acte de cessibilité, Planification avec le GIE, Plan de restructuration, Inscription des terrains au nom de l'État, Fixation du prix du m <sup>2</sup> de la parcelle, Contrat entre GIE et maître d'œuvre, Contribution financière du GIE
Phase de réalisation 1	Mobiliser la contribution du GIE. Réaliser le lotissement et les réseaux primaires	Délimitation des filots et parcelles, Dossiers d'attribution, Recasement, Réalisation des infrastructures, Contribution financière du GIE
Phase de réalisation 2	Mobiliser la contribution du GIE. Réaliser les infrastructures sociales	Assainissement individuel, Réalisation des équipements socio-collectifs, Contribution financière du GIE
Phase finale	Attribution des parcelles aux ayants droit qui paient les coûts de revient	Établissement des droits de superficie

**Figure 5 : Organisation du projet de restructuration de Dalifort**

Source : Source : Diouf B., 2009. Tableau réalisé à partir de l'étude Ville de Guédiawaye/AFD/Groupe huit, 2001.

Ce projet, bien que novateur et bénéfique pour l'armature urbaine et l'équilibre du domaine bâti du quartier, a fait son lot de perdants. En effet, de nombreuses familles ont dû être délogées pour permettre un assainissement et une aération dudit quartier. De ce fait, les projets de restructuration et de régularisation sont prometteurs pour les quartiers irréguliers et bidonvilles, mais gagneraient à se faire sur un temps plus long, de manière à nuire le moins possible et à trouver des solutions adaptées aux habitants en place.

<sup>21</sup> Sané Youssouph, « La politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 2013, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/com/6913>

### Autres exemples :

- **Renforcement des capacités des associations d'autorités locales du Cambodge en matière de planification urbaine et de gestion foncière.**

Pour répondre à l'enjeu de la requalification des quartiers précaires et de l'accès des populations vulnérables aux services essentiels au Cambodge, la Mairie de Phnom Penh, la Mairie de Paris, l'AIMF, la NLC (National League of Local Councils) et la NACPC (National Association of Capital and Provincial Councils) ont décidé d'associer leurs expériences et compétences respectives. Elles ont ensemble répondu à un appel à propositions lancé en octobre 2018 par la Commission européenne, qui a retenu leur projet et accepté de le cofinancer à hauteur de 750 000 € sur un total de près d'1 million d'euros. Le programme "Renforcement des capacités des associations d'autorités locales du Cambodge en matière de planification urbaine et de gestion foncière" sera mis en place sur 3 années, de 2019 à 2021.

Pour aller plus loin : URL : <https://aimf.asso.fr/Renforcement-des-capacites-des-associations-d-autorites-locales-du-Cambodge-en.html>

- **Réhabilitation du marché de Kabasazi.**

La ville de Gitega, chef-lieu de la Province homonyme, est la seconde plus grande ville du Burundi après la capitale. Elle compte environ 100 000 habitants. Au centre du réseau de transport national et international du pays, la position de la ville favorise l'accueil d'échanges commerciaux entre les différentes régions. Le commerce est l'une des activités principales de la population. Les activités commerciales sont concentrées sur la partie centrale de la ville, mieux structurée en termes de voirie et d'équipements. Le marché de Kabasazi fait partie de l'ensemble « Marché central » de Gitega. Il fonctionne cependant dans un îlot autonome et est spécialisé dans le commerce de produits alimentaires, dont les fruits et les légumes. Son aménagement avant rénovation est d'origine spontanée et l'état physique général est non seulement précaire, mais pose également des problèmes de sécurité et d'hygiène. Sa réhabilitation vise l'assainissement du site, la construction de halles, l'éclairage par panneaux solaires, mais également un accompagnement des services municipaux pour la gestion, la tarification et le recouvrement.

Pour aller plus loin : URL : <https://aimf.asso.fr/Gitega-Rehabilitation-du-marche-de-Kabasazi.html>

### Ce que proposent les étudiantes et étudiants

Au travers du questionnaire et des entretiens effectués avec les étudiants du réseau francophone, de nombreux avis émergent sur la question de l'emprise foncière liée à l'urbanisme et à sa gestion. Au travers des décennies, les villes ont considérablement évolué, adoptant des formes parfois très différentes de ce qu'elles ont pu revêtir par le passé. À ce questionnement, de nombreux étudiants ont cité les périodes coloniales, qui ont largement impacté les formes urbaines et la manière dont le foncier a été exploité au sein des espaces urbains.



Ces périodes ont non seulement impacté les villes en termes d'occupation foncière, mais également les activités, ce que dénoncent parfois certains étudiants, ayant vu fleurir de nouvelles formes et activités au sein de la ville, témoins de la période coloniale.

Outre cette période qui a fortement marqué les espaces urbains, notamment en Afrique du nord dans le cas de Beyrouth par exemple, la question de l'emprise foncière et de sa gestion demeure un axe de réflexion majeur dans la fabrique de la ville.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici quelques éléments pour repenser la stratégie foncière sur les territoires de la francophonie :

#### **Adapter l'emprise et la gestion foncière selon les territoires et les moyens de ces derniers**

Les différentes périodes de l'histoire des villes ont vu leur lot d'expériences architecturales et urbanistiques, notamment sur les questions des mobilités ou des espaces publics. Néanmoins, les procédés et plans d'occupation à l'œuvre n'ont pas toujours été en réelle adéquation avec les problématiques réelles et vécues du territoire. Prenons l'exemple de Chandigarh en Inde, dessinée par Le Corbusier, qui, selon les plans, donnait l'image d'une ville grandiose et monumentalisée, mais s'est finalement avérée peu adaptée tant les espaces manquaient d'une approche locale avec les problématiques de température par exemple. La modernité apportée sur ces plans pouvait donc à certains égards paraître éloignée des cultures locales. Si l'on reprend un exemple plus récent, celui de la banlieue de Dakar et du quartier de Dalifort qui a révélé les difficultés d'un quartier peu pensé sur les questions sanitaires et pratiques. Les modes de gestion doivent donc être revus de manière plus locale en prenant systématiquement en compte les spécificités du territoire, en partant de son climat jusqu'à ses usages.

#### **Penser l'occupation de l'espace pour les habitants et enrayer l'approche fonctionnaliste**

Nous l'aurons compris au travers de nos recherches, de témoignages et des nombreuses études sur le sujet, les habitants de l'espace francophone souhaitent se ré-emparer de l'espace public. Par ailleurs, la gestion parfois aléatoire de l'emprise foncière, donnant lieu à des armatures urbaines irrégulières ne laisse que peu de place à l'occupation de l'espace par ses habitants. Loin de recommander de redessiner entièrement les plans urbains des villes concernées, des opérations telles que celle entreprise à Dalifort constituent des initiatives prometteuses afin de parvenir à des espaces plus harmonieux, laissant circuler habitants et usagers dans l'espace.

## **Favoriser les procédés et matériaux locaux dans les constructions, permettant de mieux identifier les territoires et leurs spécificités**

Enfin, la question de “revenir au local, au vernaculaire” a également largement été entendue dans les témoignages étudiants. Cette volonté traduit un besoin de revenir à une ville à taille humaine, permettant ainsi de réellement pouvoir s’approprier l’espace et le pratiquer. Revenir au local dans les territoires francophones (par les matériaux de construction ou le renforcement des pratiques locales par exemple) permettrait également de mieux soulever leurs caractéristiques spécifiques et d’en renforcer leur identité.

### **c. Gestion des ressources**

#### **Présentation**

Dans un contexte de dérèglement climatique, de perte de biodiversité et d’espaces naturels et agricoles, d’augmentation des émissions de gaz à effets de serre et d’aggravation des inégalités entre et au sein des populations, la gestion des ressources, naturelles ou non, revêt un enjeu majeur pour les villes et territoires francophones de demain, et plus largement pour ceux du monde entier. Dans ces espaces urbains et ruraux, les activités économiques ainsi que les productions de biens, d’équipements liés aux logements, à la mobilité et à l’information consomment des ressources. Leur manipulation induit d’autant plus de pressions et d’impacts sur l’environnement.

C’est au travers d’espaces et de structures d’échanges de bonnes pratiques que l’enjeu de la gestion des ressources peut être relevé. Ce système de coopération étatique permet alors de coordonner les actions et de mettre en place des alternatives vertes à l’échelle des territoires. De fait, la consommation des ressources ne se ferait plus de manière exponentielle et ses conséquences pourraient être atténuées, voire supprimées. De la même manière, les inégalités entre, et au sein des populations tendraient à disparaître afin de parvenir à une répartition plus équitable et juste de ces ressources.

#### **Références d’outils et d’initiatives**

##### **Énergie durable : l’implication des femmes élues au Cameroun (FEDACAM)**

Le Cameroun est un pays au potentiel énergétique énorme. Il n'utilise que 1% de ses ressources en énergie solaire. La population en paie directement le prix : seuls 27% des ménages ont accès à l'électricité. Cette instabilité est plus prononcée dans les zones rurales, où est concentrée environ 60% de la population totale du pays.

Face à ce constat, le réseau local des femmes camerounaises (REFELA-CAM) a été choisi et mobilisé pour mettre en œuvre un programme pilote d’énergie durable dans l’ouest du Cameroun. L’organisation est présidée par la maire de Bangangté, Célestine Ketcha Courtès, et la

fondation a co-dirigé un plan de gestion de projet d'eau et d'assainissement durable avec l'AIMF<sup>22</sup>.

Les projets sélectionnés en 2016 concernaient Bangangté et Fokoué. Situées dans les départements de N'Dé et Menoua dans l'ouest du Cameroun, les deux villes hébergent deux activités de production locale et utilisent le plan d'énergie durable développé par Refela-CAM. Ces projets devraient permettre la mise en place d'un réseau d'éclairage public utilisant l'énergie solaire dans deux autres villes et une petite centrale hydroélectrique à Bangangté.

Dans ces deux villes, la gestion des infrastructures fait également partie du plan déjà initié. La maintenance, l'organisation des services techniques et la mutualisation des compétences sont les éléments clés d'une bonne gestion du service public. Le projet comprend des sections dédiées à ces aspects de la gouvernance.

L'éclairage des villes, précédemment cité, fait l'objet d'une gouvernance innovante. Le Réseau des Femmes Élues Locales du Cameroun (REFELA-CAM) avec le soutien de différents acteurs, met en place des partenariats public-privé. Ce système de gouvernance et de coopération permet une approche mutualiste des ressources techniques et financières entre les villes, avec la combinaison entre la sphère centrale et celle décentralisée dans une approche de réseau<sup>23</sup>.

Dans un souci de renforcer les capacités des communes, en termes de compétences organisationnelles et techniques, il est nécessaire de mettre en œuvre des solutions innovantes dans le secteur de l'énergie. Le réseau a donc joué un rôle important dans la coordination, le suivi et la mise en place de projets. Ces derniers ont eu une influence directe sur la sécurité des lieux et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce type d'environnement est propice à l'apparition et au développement de nouveaux modèles de coopération, ce qui donne ainsi une place à la femme camerounaise dans une société patriarcale.

Les apports de ce projet sont multiples. Il a permis de mettre en place une stratégie de durabilité et a encouragé le recrutement de techniciennes et techniciens et de fait, a permis l'organisation de sessions de formation, afin de développer les compétences des villes membres, en termes d'outils méthodologiques et pratiques.

*« Le FEDACAM s'inscrit pleinement dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable (ODD), appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté et protéger la planète. Il répond en particulier à l'ODD n°5 d'égalité entre les sexes, à l'ODD n°7 d'énergie propre et d'un coût abordable, à l'ODD n°11 de villes et communautés durables, à l'ODD n°13 de mesures relatives à la lutte contre*

---

<sup>22</sup> Site de la Fondation VEOLIA, « Une démarche pilote d'énergie durable pour Bangangté et Fokoué, » [En ligne], URL : <https://www.fondation.veolia.com/fr/une-demarche-pilote-d-energie-durable-pour-bangangte-et-fokoue->

<sup>23</sup> Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « FEDACAM - Femmes et énergie durable : appui au réseau des femmes élues locales du Cameroun », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/femmes-energie-durable.html>

les changements climatiques, et à l'ODD n°17 de partenariats pour la réalisation de ces objectifs mondiaux. »<sup>24</sup>



Figure 6 : REFELA-CAM - Réseau des Femmes Elues Locales du Cameroun, Appel des Maires et Maires Africains pour une électrification durable

Source : Brochure FEDACAM, [https://aimf.asso.fr/IMG/pdf/refela-cam - brochure\\_light.pdf](https://aimf.asso.fr/IMG/pdf/refela-cam - brochure_light.pdf)

Les Partenaires de cette initiative : AIMF, FEICOM, Fondation Véolia, ADEME, Villes bénéficiaires sont les communes de Bangangté, Fokoué, Mayo, Oulo, Anfaloun, Angossas, Mwbengui

### Des formations pour une montée en compétences des acteurs du territoire<sup>25</sup>

Sur l'initiative de l'IFDD (Institut de la Francophonie pour le développement durable) et de l'Université Senghor d'Alexandrie, avec le soutien financier de la Fondation MAVA<sup>26</sup>. La 2e session de formation intitulée « Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles », qui a eu lieu en juin et juillet 2020, a permis de sensibiliser et former des professionnels et non-professionnels de l'économie. Axée sur l'économie de l'environnement, c'est au travers des

<sup>24</sup> Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « FEDACAM - Femmes et énergie durable : appui au réseau des femmes élues locales du Cameroun », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/femmes-energie-durable.html>

<sup>25</sup> Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « 18 000 apprenants se forment à l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/18-000-apprenants-se-forment-leconomie-et-la-gestion-de-lenvironnement-et-des-ressources-naturelles>

<sup>26</sup> « Créée en 1994 pour soutenir la conservation de sites emblématiques comme la Camargue et Doñana, la MAVA est peu à peu devenue une fondation professionnelle et un bailleur majeur pour la conservation dans le monde », Site de MAVA – Fondation pour la nature, « Historique », [En ligne], URL : <https://mava-foundation.org/fr/a-propos/historique/>

enseignements dispensés et des cas pratiques étudiés, que 18 000 personnes ont pu acquérir de nouvelles compétences sur la thématique de la gestion des ressources naturelles, notamment. Plusieurs participantes et participants originaires de pays francophones témoignent de la pertinence et de l'utilité de ce type de formation :

« François Walky, d'Haïti, explique ainsi que ce cours lui a permis de « bien maîtriser la relation existante entre l'économie, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles » (...) Glorifie Koji, de la RDC, estime, lui, que les connaissances acquises lui permettent de « combattre les externalités négatives dans son pays, où l'on assiste à des problèmes très sérieux avec les entreprises minières ».»<sup>27</sup>

### Ce que proposent les étudiantes

À l'instar du volet sur la gestion des déchets, la question de la gestion des ressources n'a pas été explicitement posée. Cependant, cette thématique peut être reliée à la question de la fabrique et la gestion de la ville durable.

Au-delà du fait que certains étudiants n'aient pas d'avis ou estiment qu'il soit nécessaire de dépasser la stricte authenticité francophone afin de répondre aux enjeux globaux, la majorité des réponses vont dans le même sens. Les étudiants préconisent de travailler sur les espaces publics, la mobilité, les formes urbaines, et en particulier sur le rôle des habitants dans cette fabrique de la ville francophone durable. Selon eux, pour parvenir à une gestion pérenne des ressources, il est nécessaire de redonner aux habitants la parole et la capacité de s'exprimer et se réappropriier les espaces urbains. Ainsi, la ville serait fabriquée selon les besoins des habitants, sans démesure. Cette approche territorialisée permettrait donc d'avoir une échelle d'action beaucoup plus pertinente. De la même manière, avoir une gestion des ressources optimisée assurerait cette transition puisqu'elle serait pour et par les habitants, prenant en compte chaque spécificité territoriale. Ainsi, la production et la manipulation des ressources ne se feraient plus sur le principe du « produire plus, toujours plus ». Les impacts seraient alors réduits, permettant de préserver les ressources existantes, et leur gestion serait, par la même occasion, mieux maîtrisée.

La citation suivante, d'une étudiante répondante, résume bien le propos : « *Le retour de l'espace urbain à taille humaine.* »

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiants et étudiantes interrogés, voici des éléments de compréhension afin de parvenir à une gestion pérenne et maîtrisée des ressources.

---

<sup>27</sup> Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « 18 000 apprenants se forment à l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/18-000-apprenants-se-forment-leconomie-et-la-gestion-de-lenvironnement-et-des-ressources-naturelles>

Une maîtrise, ainsi qu'une gestion durable des ressources améliorent la productivité des ressources. Elles permettent également de réduire la toxicité et l'écotoxicité des substances et des matériaux produits et rejetés. Ainsi, les impacts sont réduits, ce qui contribue à la préservation des ressources existantes.

### **Agir en amont du processus de production**

Comme pour la rubrique « gestion des déchets », effectuer ces actions en amont empêcherait, ou du moins, limiterait la production de déchets au cours et en fin de processus de production. L'impact serait alors réduit et la préservation des ressources serait alors améliorée.

Une autre façon de réduire ces déchets serait de les traiter comme une ressource potentielle au début du processus économique. Cela permettrait de rendre le processus de production plus « circulaire » (plutôt que linéaire).

### **Prendre en compte les ressources existantes de son territoire**

Les territoires sont riches en ressources matérielles et immatérielles. Le fait d'avoir une connaissance aiguë de son territoire permet une exploitation optimale des ressources existantes. Les ressources ne proviennent alors plus, ou beaucoup moins de territoires éloignés. La nécessité de toujours vouloir se fournir plus loin laisse peu à peu place à la volonté de s'appuyer sur les ressources de son territoire.

Ainsi, ce genre de réflexion permet une exploitation des ressources plus maîtrisée et des coûts amoindris. Tout cela bénéficie directement à la population du fait que les coûts de gestion et d'exploitation soient moins élevés, que ceux pour une ressource qui aurait été importée depuis l'autre bout du globe.

### **Une dotation territoriale plus égalitaire**

Une gestion durable et résiliente de la ville francophone semble être l'un des fondements d'une évolution plus vertueuse pour ces territoires et leurs populations. De surcroît, une dotation territoriale plus égalitaire participerait à ce phénomène de réduction des inégalités entre territoires et populations.

En termes d'espaces publics, plusieurs pistes d'action sont possibles. Ces dernières concernent le développement de l'accessibilité des espaces publics existants, permettant aux habitants de se réapproprier des espaces qui peuvent être aujourd'hui délaissés. Ce travail sur les espaces publics, notamment les espaces végétalisés en ville, permettrait alors de consommer moins d'espaces en périphérie des villes pour l'étalement urbain. Ainsi, les ressources existantes dans ces espaces périphériques pourraient être préservées et leur gestion deviendrait alors plus durable.



Concernant les mobilités, il peut être pertinent de développer et promouvoir les mobilités douces et actives, de développer un maillage du réseau des transports en commun plus équitable, notamment pour les espaces périphériques. Ces pistes d'action ne cherchent pas la suppression de l'utilisation de la voiture et à blâmer ceux qui l'utilisent. Au contraire, elles tentent de proposer des alternatives à son utilisation. Ainsi, la dotation en infrastructures de mobilité serait répartie plus équitablement et permettrait d'amorcer un changement des pratiques. Cette transition contribuerait alors à la préservation des ressources environnementales.

Enfin, à propos des formes urbaines, celles-ci doivent être pensées, tout d'abord, à l'échelle globale, afin de donner un but commun au projet territorial. Puis, son application à l'échelle locale permettrait de fabriquer des formes urbaines qui répondent essentiellement aux besoins du territoire et des populations. Une densité et les dimensions des formes urbaines seraient alors redéfinies, permettant ainsi d'économiser la ressource foncière.

### **Repenser les systèmes de gouvernance et renforcer les coopérations locales**

À l'instar de la rubrique « Inclusivité », la valorisation des actions et des prises de positions des citoyennes et citoyens dans la fabrique de la ville est primordiale. Replacer l'habitant et l'habitante au centre des processus de décision permet une réponse adaptée aux besoins réels du territoire. La fabrique de la ville ne soutient alors plus un modèle de production toujours plus énergivore et disproportionné. Ainsi, la gestion des ressources est mieux maîtrisée, ce qui contribue à leur préservation.

De surcroît, le renforcement des coopérations locales permet de mutualiser les ressources techniques, financières et humaines. Cette mutualisation tend à favoriser la montée en compétences des institutions et de leurs acteurs, et donc à créer une intelligence collective. Ce mode de fonctionnement permet également de fédérer une multitude d'acteurs autour d'un même sujet, et de faire converger les efforts dans un même sens. Ainsi, tout cela participe à relever les défis auxquels font face les territoires en termes de gestion des ressources.

## IV. Économie

### a. Dotation territoriale

#### Présentation

La question des dotations territoriales représente une préoccupation permanente des collectivités territoriales. C'est sous cet angle qu'on trouve l'ensemble des flux et des transferts financiers de l'État aux collectivités locales, exprimant donc une logique multi-partenariale, autour des programmes portés par les villes. De ce fait, un Fonds de coopération de l'AIMF a été créé, il représente en effet un outil pionnier de financement de programmes de développement urbain dans le cadre de la coopération décentralisée. Plus de 5 millions d'euros sont investis chaque année pour des programmes de développement urbain dans les villes membres de l'AIMF<sup>28</sup>. Ce fonds est abondé par des villes, des États et gouvernements, des organismes publics ou privés. Il a pour but d'accompagner le développement socio-économique des territoires et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Dès 1990 à travers la création du Fonds de coopération, les maires francophones ont souhaité faire de l'AIMF l'opérateur d'une solidarité concrète, au bénéfice direct des populations. Les villes de Bordeaux, Genève, Lausanne, Liège, Luxembourg et Paris, ainsi que le Canada et la Wallonie contribuent régulièrement au financement de ce fonds. Il faut noter que les subventions accordées sur ce dernier font toujours l'objet d'un vote du Bureau, deux fois par an.

#### Références d'outils et d'initiatives

Les relations financières entre la France et les autres pays francophones varient d'un pays à l'autre. Prenant l'exemple du Maroc qui constitue le premier bénéficiaire des financements de l'Agence Française de Développement dans le Monde. Depuis 2015, la France est le deuxième bailleur bilatéral d'aide au développement au Maroc. En effet, de nombreux nouveaux projets ont été approuvés par l'Agence Française de Développement (AFD) en 2018. Ils ont porté sur la réalisation des nouvelles lignes du tramway à Casablanca, sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans certaines provinces et sur la promotion du genre dans les politiques publiques. Par ailleurs, l'AFD avait également signé, le 19 juillet 2019, avec l'Office national de l'électricité et de l'eau potable au Maroc (ONEE), un accord de prêt de 50 millions d'euros, assorti d'une subvention d'un million d'euros.

---

<sup>28</sup>Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Appui aux programmes de développement urbain », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Fonds-de-cooperation.html>



Selon l'ONEE dans un communiqué relayé par la Maghreb Arabe Presse (MAP), « Ce prêt servira à faire avancer le projet d'assainissement et d'alimentation en eau potable aux populations du nord du pays, notamment dans les provinces d'Al Hoceïma, de Driouch, de Nador et de Taounate. »<sup>29</sup>



**Figure 7 : Inauguration officielle de la LGV**

Source : Site du 360 Afrique – Média digital marocain, « Maroc : Inauguration officielle de la LGV », 15 novembre 2018, [En ligne], URL : <https://afrique.le360.ma/maroc/economie/2018/11/15/23887-video-maroc-inauguration-officielle-de-la-lgv-23887>

De plus, la France s'est engagée au financement de la première ligne à grande vitesse du Maroc et du continent africain. Ce soutien a permis d'allier la réalisation d'infrastructures de qualité avec la formation de main-d'œuvre locale qualifiée. Sous forme de prêt de la direction du Trésor et de l'AFD, et de dons du Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP), la France avait financé la première LGV à hauteur de 51%, soit 1,1 milliard d'euros, soit près de 15 % de plus que les estimations initiales. Cette LGV devrait normalement générer 1500 emplois indirects et 800 directs.

S'inscrivant toujours dans des engagements financiers pour le développement territorial, L'AFD est partenaire du Liban depuis 1999, et a pu signer plus de trente accords de financement pour un montant cumulé d'environ 1,1 milliards d'euros<sup>30</sup>. L'AFD a pour objectif de soutenir le développement urbain ainsi que le secteur productif libanais. D'autre part, l'eau et l'assainissement font partie aussi des actions principales de l'Agence.

Huit ONG ont également été soutenues en réponse à la crise syrienne depuis 2014. Divers outils ont été mobilisés, ciblant davantage les secteurs sociaux et la gestion des conséquences de la crise des réfugiés syriens. En outre, l'objectif de l'AFD au Liban s'organise autour de trois axes importants. Tout d'abord, le premier concerne la mobilisation de l'ensemble des outils de financement afin d'améliorer des villes durables et inclusives. Face aux enjeux juridiques, urbains, financiers qui marquent le pays, l'AFD accompagne le développement et l'aménagement durable

<sup>29</sup> Laoudaj Kamal, Sputnik, « La France multiplie les projets et les financements au Maroc pour les jeunes en précarité », 7 octobre 2019, [En ligne], URL : <https://sptnkne.ws/9XGr>

<sup>30</sup> Site de l'Agence Française de Développement (AFD), « L'AFD et le Liban : réduire les vulnérabilités », [En ligne], URL : <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/liban>

des villes, et ce, à travers le renforcement d'accès des populations aux services urbains, tout en prenant en considération l'aspect environnemental et l'aspect historique.

De plus, une attention particulière a été apportée à la valorisation du patrimoine. Parmi les sites archéologiques et les villes anciennes du pays, dont Tripoli et Tyr en font partie. Ces dernières ont subi des dommages en période de guerre de la Syrie. Pour remédier à cette situation, un programme de restauration nommé Patrimoine culturel et développement urbain (Cultural Heritage and Urban Development - CHUD) a été lancé en 2003 et entamé sa seconde phase en 2014. Ce programme a été cofinancé par l'AFD et la Banque Mondiale. Il permet la restauration de l'attractivité économique de ces villes tout en valorisant leurs atouts touristiques. L'agence vise également à renforcer la résilience sociale au sein du pays. À cette fin, elle a financé l'agence libanaise nommée Arcenciel afin de former des travailleurs communautaires au sein des municipalités vulnérables. Ce projet a pour objectif l'identification, le suivi et l'orientation des personnes vulnérables vers des services de santé essentiellement dans les zones à forte concentration de réfugiés. Grâce au soutien de l'AFD, l'Association libanaise Amel a pu développer un partenariat avec l'ONG International Alert, qui a abouti à une sensibilisation du personnel de santé ainsi que le public libanais et syriens à la gestion de conflit. Ce projet permet également un accès renforcé aux services de santé par le biais des centres communautaires.

Enfin, dans un contexte plus rural, l'AFD soutient le développement rural et durable du Liban. En effet, le secteur agricole, qui contribue à environ 5% du PIB et qui emploie directement 10 à 20 % de la population active, est un secteur prioritaire pour le pays<sup>31</sup> mais connaît un manque de dynamisme. Pour soutenir le développement rural au pays en question, de nombreux projets ont été financés par l'AFD. Il est donc possible de citer le projet Daman, qui a pour objectif de soutenir les coopératives oléicoles dans le sud du pays, avec trois objectifs principaux : moderniser les outils de production, apporter une expertise technique pour améliorer les pratiques, et diversifier les activités et les sources de revenus. D'autre part, le programme Parsifal qui a pour objectif de renforcer la résilience rurale et environnementale des régions affectées par la crise syrienne.

## Ce que proposent les étudiants et étudiantes

Nous avons remarqué que les répondants ont peu abordé directement la question des dotations territoriales. Néanmoins, selon quelques étudiants, la présence des coopérations internationales affirme l'existence de la francophonie comme un regroupement fort des acteurs sur l'espace international. Ce regroupement des acteurs selon eux peut tendre à répondre aux problématiques globales du développement durable via les dotations.

*« Je pense que toutes les influences sont intéressantes et bonnes à prendre. Mais la dispersion des moyens peut aussi amener des choses contre-productives, alors il faut veiller à la bonne gestion des programmes. Je pense aussi que tout fléchage des subventions sur ce genre de projet peut aussi aider. »,* affirme Théo Roque, étudiant en Master d'urbanisme à Sciences Politiques Paris.

---

<sup>31</sup>Site de l'Agence Française de Développement (AFD), « L'AFD et le Liban : réduire les vulnérabilités », [En ligne], URL : <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/liban>

## Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiants et étudiantes interrogés, voici nos quelques recommandations afin de permettre un renforcement des moyens des collectivités territoriales des pays de la francophonie, et de leurs coopérations :

### **Doter les territoires en connaissances et moyens pour accompagner un développement urbain harmonieux**

À l’instar des Fonds qui ont été mobilisés par l’AFD que ce soit au Maroc ou au Liban, pour accompagner le développement urbain des territoires francophones, d’autres moyens se doivent de voir le jour afin d’offrir de nouvelles opportunités pour les territoires francophones les moins avancés. Développer les échanges de savoirs et de connaissances peut enrichir le développement durable des territoires francophones à travers les coopérations territoriales dont la résolution des contraintes est un axe majeur. Il faut combiner la complémentarité des connaissances apportées et les caractéristiques de chaque territoire.

### **Maintenir les dynamiques de coopération et d’échanges de bonnes pratiques dans une optique de dotation théorique équilibrée**

Il s’agit ici de soutenir les coopérations et les échanges de bonnes pratiques entre les pays francophones. Des connexions peuvent être créées par le biais de la mise en place des organismes internationaux francophones, permettant ainsi de fédérer sous une même entité, tous les acteurs de la francophonie désireux de monter en compétences et moyens. Les regroupements d’acteurs dans l’espace francophone peuvent également faciliter l’échange sur les savoirs et voire même apporter des réponses pour les différents enjeux en question. Ces échanges permettent d’aller au-delà de l’objectif ciblé et de s’engager à répondre à un besoin partagé.

### **Accompagner les projets grâce à des systèmes de cellule d’écoute et d’accompagnement pour les collectivités dans le besoin**

Des cellules d’écoute doivent être mises en place dans l’espace francophone qui permettront de soutenir et accompagner les projets de territoire. Il s’agit de prendre en considération les enjeux globaux du territoire francophone à savoir les enjeux climatiques, économiques, ou urbains afin de doter les États membres de la francophonie de moyens d’action et de réponses rapides en cas de besoin.

## b. Climat

### Présentation

Tout comme la question des déchets, les pays de la francophonie ne sont pas égaux en termes de gestion des problématiques liées au climat au sein de leur État. En effet, cette question, aujourd'hui dans tous les esprits, reste récente dans les prises d'initiatives. De ce fait, demander à des États pour lesquels ces questions, sont encore secondaires, tels que les nombreux pays d'Afrique ou certains pays d'Asie, de se lancer dans des politiques liées au climat et aux énergies demeure une requête complexe et difficile à mettre en œuvre. En outre, dans des pays où les gouvernements restent très traditionnels et peinent à lancer des initiatives liées au développement durable, faute de moyens, d'avancées, de ressource humaine compétente en la matière et de sensibilisation, la question de l'urgence climatique n'est pas une priorité.

Néanmoins, pour passer outre ces difficultés, des initiatives et mesures d'accompagnement par des structures compétentes telles que l'Agence Française de Développement, l'Association Internationale des Maires Francophones, l'Organisation Internationale de la Francophonie, Institut de la Francophonie pour le Développement Durable se doivent d'exister. Cela permettrait d'accompagner les États membres sur la mise en place d'initiatives en faveur du développement durable.

Ces initiatives voient ainsi le jour dans de nombreux pays à travers le monde. Elles peuvent émerger sous l'impulsion même du gouvernement, comme cela a pu être le cas à Singapour sur les initiatives *More concrete, more green* où l'emprise des constructions doit désormais être restituée en surface végétalisée par les promoteurs. Ces obligations ont mené à faire de Singapour une ville jardin où les immeubles prennent la forme de forêts verticales. Les initiatives et projets, en accompagnement par des structures francophones quant à elles, permettent une diversité d'opérations (promotion de l'agriculture locale, accompagnement sur la gestion de la ressource en eau, constructions durables), tant sur le volet thématique que géographique et un suivi régulier de la bonne mise en place de politiques liées au climat et au développement durable. Ainsi, nombres d'initiatives et de projets voient le jour en vue d'une meilleure prise en compte des problématiques climatiques. Néanmoins, un impératif demeure : celui de conjuguer avec les réalités et les moyens de chaque État, pour que les politiques soient pertinentes et durables.

### Références d'outils et d'initiatives

Parmi les initiatives précédemment citées, celle de l'Organisation Internationale de la Francophonie en matière de climat et de processus de prises de décisions se démarque. Du 26 octobre au 5 novembre 2020, l'OIF a ainsi formé à distance 200 négociatrices provenant de 23 pays de la Francophonie, afin d'assurer une plus forte présence des femmes dans le processus

international de prise de décisions sur le climat. Cette initiative, sous forme d'appel à projet de l'IFDD (Institut de la Francophonie pour le Développement Durable) a permis l'instruction et l'autonomisation des Femmes dans les processus d'échanges, de discussion et de décisions sur le climat. Afin de soutenir les initiatives de femmes contribuant à la lutte contre les changements climatiques en Afrique de l'Ouest, l'IFDD et la Représentation Afrique de l'Ouest de l'OIF lancent un appel à projets à destination des Organisations de la société civile (OSC), des coopératives et des collectivités territoriales. L'appel à projets s'intitulait donc « Appel à micro-projets à impact local et renforçant la résilience climatique des femmes et leur autonomisation » et s'inscrit dans sa programmation 2019-2022, le Programme 16-A « Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement ». L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, à travers l'initiative « Femmes et climat » de ce programme met notamment en exergue le rôle des femmes comme actrices incontournables de prise de décisions fortes et de portage d'actions de terrain en matière environnementale.

La mobilisation pour l'intégration des femmes dans les stratégies institutionnelles contre les changements climatiques prend de plus en plus d'ampleur. Dans un contexte où la place de la femme est plus touchée par les problématiques de changement climatique en effet, l'accès aux ressources naturelles, en général, est plus restreint comparé à l'homme. Bien que ces problématiques impactent considérablement leur économie et leur mode de vie à différents niveaux. De ce fait, de nombreux experts s'accordent à dire que l'action climatique sous l'accord de Paris, doit urgemment "renforcer les capacités d'adaptation et la résilience des populations vulnérables", en d'autres termes les femmes. Tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 45% à l'horizon de 2030<sup>32</sup>. En clair, c'est dans ce sens que l'OIF rappelle la nécessité d'intégrer la problématique du genre dans la francophonie institutionnelle et en valorisant leur rôle et un renforcement de leurs compétences en matière de lutte contre le changement climatique.

---

<sup>32</sup> Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD). « Appel à micro-projets à impact local et renforçant la résilience climatique des femmes et leur autonomisation », 2020, [En ligne], URL : [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/07/Appel\\_a\\_projets-Femmesclimat\\_2020\\_OIF.pdf](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/07/Appel_a_projets-Femmesclimat_2020_OIF.pdf)



Figure 8 : Visuel pour la formation en ligne sur les « Négociation internationales sur le climat », sur le site de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable

Source : Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « Climat, 200 négociatrices francophones formées par l'OIF », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/climat-200-negociatrices-francophones-formees-par-loif-1483>

Cet appel à projets a donc permis de former à distance des négociatrices parmi 23 pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et des Caraïbes. La formation, développée avec l'appui financier du gouvernement Canadien a fait intervenir une dizaine d'experts internationaux dans "l'Académie virtuelle du développement durable" du site web de l'IFDD.

Les 23 pays concernés par cette formation étaient le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Vanuatu.

Selon le Directeur de l'IFDD, Jean-Pierre Ndoutoum, « *les femmes sont fortement touchées par les effets des changements climatiques et pour cette raison, il nous est impératif qu'elles bénéficient non seulement d'une plus juste représentation au sein de leurs délégations nationales respectives mais bien plus, qu'elles soient directement impliquées dans la négociation internationale touchant ces matières* »<sup>33</sup>.

Ainsi, nommer des personnes formées et aptes à comprendre les problématiques et enjeux aux grandes décisions pour le climat est capital pour le bon développement d'une politique de développement durable sur un territoire. Néanmoins, il ne s'agit pas des seuls leviers à mettre en place en faveur du climat, car de nombreux autres petits projets, très localisés, permettent chaque jour l'avancée de territoires émergents vers des pratiques plus durables en matière de climat et de

<sup>33</sup> Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « Climat, 200 négociatrices francophones formées par l'OIF », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/climat-200-negociatrices-francophones-formees-par-loif-1483>



respect de l'environnement. Parmi ces nombreux exemples, on peut citer le cahier des charges pour l'optimisation énergétique et environnementale des bâtiments publics dans le contexte Africain commandé par l'AIMF en 2018. Ce cahier des charges a pour vocation de donner des objectifs pour l'amélioration de la qualité de vie des populations et la contribution à limiter le réchauffement climatique (et ses conséquences). Ce dernier a été testé de façon opérationnelle lors de la construction du siège de l'Association Nationale des Communes du Bénin, inauguré en 2020. *« Ce dispositif a ensuite été adapté au type aride de la zone Sahel, en conduisant avec la Commune de Banfora une étude pour l'optimisation climatique des infrastructures scolaires. Ses conclusions ont permis d'adapter le projet de construction durable de 4 établissements scolaires. Les adaptations ont concerné notamment l'orientation des bâtiments, pour réduire leur exposition aux fortes chaleurs et favoriser la ventilation naturelle, l'intégration de matériaux locaux dans la construction, l'amélioration des fenêtres et toitures, l'optimisation de la consommation énergétique pour l'éclairage en particulier et la végétalisation des espaces. »*<sup>34</sup>.

Un autre exemple de résilience au changement climatique concerne la ville de Lubumbashi (République Démocratique du Congo) avec la gestion durable des ressources en eau, des forêts et du patrimoine arboré urbain. Ce programme, intitulé Lubumbashi 2030, porté par la ville éponyme, mobilise autour d'ambitions communes l'appui de l'Union Européenne, de l'AIMF, et de la coopération décentralisée francophone pour répondre aux enjeux environnementaux du territoire.

Ce projet permet l'opérationnalisation du plan d'action, en finançant (via le fonds de Coopération), le projet de « Gestion durable des ressources durables en eau, des forêts et du patrimoine arboré urbain » qui fait partie du plan de Lubumbashi 2030. Au-delà des enjeux environnementaux auxquels elle répond, cette initiative est emblématique de la volonté et de la capacité de ces acteurs à renforcer la complémentarité de leurs interventions<sup>35</sup>.

Ainsi, tous les projets et initiatives présentés illustrent la diversité d'actions pouvant être opérées en faveur de la réduction du réchauffement climatique, et plus largement, en faveur du développement de modèles de villes plus vertueuses. Qu'il s'agisse de l'égalité Femmes-Hommes, des questions d'énergie ou encore de modèles de construction durable, le climat constitue une préoccupation aujourd'hui omniprésente dans la manière dont nous façonnons les projets urbains.

## Ce que proposent les étudiantes et étudiants

La question du climat et des prises de positions qui en découlent par les États membres est vaste. Les étudiants ont été relativement partagés sur le rôle et la position des acteurs de la

---

<sup>34</sup>Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Partenariat Banfora - AIMF : 4 établissements scolaires éco-conçus pour améliorer la scolarisation de 2000 enfants », [En ligne], URL : <https://www.aimf.asso.fr/PARTENARIAT-BANFORA-AIMF-4-ETABLISSEMENTS-SCOLAIRES-ECO-CONCUS-POUR-AMELIORER.html>

<sup>35</sup> Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Résilience au changement climatique de la ville de Lubumbashi : gestion durable des ressources en eau, des forêts, et du patrimoine arboré urbain », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Resilience-au-changement-climatique-de-la-Ville-de-Lubumbashi-Gestion-durable.html>

francophonie face aux enjeux climatiques. Pour une grande part d'entre eux, associer les notions d'urbanisme et de francophonie n'était déjà pas chose aisée, quand d'autres étaient très peu familiers avec le monde francophone. À ce titre, il est difficile selon la majorité d'entre eux d'identifier les acteurs de la francophonie comme des acteurs forts des questions climatiques et environnementales quand ces derniers peinent déjà à les identifier comme des interlocuteurs dans leur parcours.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés voici des éléments de compréhension et précisions :

#### **Organiser des assises de la francophonie pour le climat**

À l'image des Assises Francophones de l'Évaluation Environnementale et Sociale, organisées du 2 au 5 mai 2018 à Casablanca (Maroc), la francophonie doit continuer de se saisir des sujets majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. À ce titre, il est nécessaire de croiser les regards, les avis et les bonnes pratiques pour favoriser un développement des plus durables, tout en respectant les besoins et moyens de chaque territoire de la francophonie.

#### **Affirmer les acteurs de la francophonie comme des interlocuteurs en faveur du climat sur le plan international**

Les 1<sup>ères</sup> assises de la ville francophone organisées par l'État français constituent un événement majeur dans l'identification et l'affirmation des acteurs de la francophonie comme des acteurs forts dans l'espace international. Ces assises doivent également permettre d'affirmer l'engagement des villes francophones en faveur de la ville vertueuse et de positions marquées en faveur du climat et du développement durable. Qu'il s'agisse des assises ou d'un autre événement, l'AIMF ainsi que ses partenaires gagneraient à affirmer leur rôle pour se rendre plus visibles sur les questions climatiques, tant ils sont pertinents dans leurs analyses comme on peut le lire dans la revue *Raisonnement*.

#### **Imaginer les villes durables de demain, avec ses habitants, au service de l'inclusion et de l'égalité**

Afin d'être en réelle adéquation avec la volonté des organismes francophones, prônant l'égalité, l'inclusion et l'accès à un environnement durable pour tous, il est nécessaire de poursuivre et renforcer les actions en faveur de l'égalité Femmes-Hommes, de l'inclusion et de l'accompagnement des territoires les plus sensibles. Parce que le développement durable comprend de nombreuses problématiques autres que celles du climat, les acteurs de la



francophonie se doivent de jouer leur rôle d'accompagnement et de porteurs de bonnes pratiques pour permettre le développement durable dans l'ensemble des États membres de la francophonie.

### c. Économie sociale : solidaire et circulaire

Quand l'économie *traditionnelle* repose essentiellement sur une logique productiviste, l'économie sociale et solidaire (ESS) se démarque par ses valeurs démocratiques et participatives. Elle met en lien économie, social, environnement et gouvernance, et s'inscrit ainsi dans les enjeux de développement durable. Font partie de l'ESS des entreprises diverses : coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont l'objectif est non lucratif et basé sur la solidarité. Les entreprises concernées assurent des services publics (peu voire non couverts par les services de l'État) tout en travaillant avec le gouvernement, apportant ainsi un complément de service de ce dernier. Les actions sont davantage locales, et remettent les individus au cœur de l'économie, et non plus le capital.

De nombreux pays autour du monde se sont essayés à la mise en place de l'ESS sur leur territoire, dont des pays francophones. Il s'agit d'un concept d'une vingtaine d'années, que le Québec a su concrétiser sur son territoire, *via* la création du chantier de l'économie sociale en 1999, et l'adoption d'une loi en 2013. L'exemple du Québec illustre bien une mise en œuvre de l'ESS de façon collective, tant par l'investissement des entreprises, des citoyens, que du gouvernement.

#### Références d'outils et d'initiatives

Le Québec a pris le parti de lier économie sociale et économie solidaire. Ainsi, dans de nombreuses références, l'ESS est soit désignée par son sigle, soit simplement dénommée *économie sociale*, mais présente les mêmes enjeux et dynamiques. L'ESS est définie au Québec comme une nouvelle génération d'économie sociale, se succédant aux précédentes, mais s'en différenciant également pour plusieurs raisons<sup>36</sup>. Les sociétés, leurs demandes et les enjeux des territoires ont évolué au cours du temps. De ce fait, cette nouvelle économie sociale ne répond plus aux mêmes publics, ne compte plus nécessairement les mêmes acteurs et entreprises, et n'exprime pas non plus les mêmes volontés de progrès social et de solidarité que les précédents modèles d'économie sociale. Ces changements ne sont pas abstraits, et n'opposent pas non plus les diverses générations d'économie sociale entre elles, puisqu'ils sont issus de mises au point nécessaires à la bonne prise en compte et réponse aux enjeux sociaux de leurs époques respectives. Les sociétés évoluant, les modèles économiques sont aussi amenés à évoluer pour suivre et s'inscrire dans leur époque.

---

<sup>36</sup> Vaillancourt Yves et Favreau Louis, « Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire », in Revue internationale de l'économie sociale, 2000, p69-83, [En ligne], URL : [http://recma.org/sites/default/files/281\\_069083.pdf](http://recma.org/sites/default/files/281_069083.pdf)

L'économie sociale québécoise définie par le Chantier<sup>37</sup> repose sur des principes et règles fondamentales, en accord avec les objectifs sociaux et solidaires :

- la dimension sociale et les travailleurs doivent primer sur le capital et le profit ;
- le mode de gestion de l'économie sociale est indépendant de l'État, et fonctionne selon un système démocratique impliquant tant les entreprises que les travailleurs ;
- les bénéficiaires vont aux projets, à la collectivité, et aux travailleurs plutôt qu'au profit ;
- repose sur la participation, la responsabilité individuelle et collective.

Au Québec, un Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES 2015-2020) pour soutenir et investir dans l'économie sociale sur le territoire a été adopté. Ce plan repose sur trois axes principaux<sup>38</sup> :

- *« Appuyer les entreprises d'économie sociale dans leur réponse aux besoins des individus et des collectivités ;*
- *Innover et investir en misant sur les forces des entreprises d'économie sociale ;*
- *Mettre en valeur l'entrepreneuriat collectif ».*

Le programme stratégique du Chantier s'inscrit en parallèle du PAGES, venant appuyer les mesures induites par le gouvernement en matière d'économie sociale. Les municipalités et les sociétés civiles sont également des acteurs investis dans cette dynamique de promotion et de mise en œuvre de l'économie sociale au Québec. Ainsi, toutes les échelles sont concernées et un cadre législatif, un programme, et des actions sont menés pour garantir la pérennité et l'expansion de ce modèle économique.

En termes de chiffres, l'économie sociale représente :

- *« 11 200 entreprises ;*
- *220 000 emplois ;*
- *47,8 milliards de dollars de revenus ;*
- *13,4 millions de membres et d'adhérents ;*
- *64 % d'entreprises situées à l'extérieur de Montréal et de la Capitale-Nationale »*<sup>39</sup>.

D'autres territoires s'investissent dans l'économie sociale et solidaire. C'est le cas de l'Afrique, notamment via l'intermédiaire du Réseau Africain de l'Économie Sociale Solidaire (RAESS), une organisation associative à but non lucratif créée en 2010, qui réunit « 22 Réseaux-pays (Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun, Togo, Sénégal, Mali, Niger, CPC, IPD, Alliance Coopérative Internationale, Guinée, Guinée Équatoriale, Îles Maurice, Éthiopie,

---

<sup>37</sup> Site de Le Chantier, « À propos », [En ligne], URL : <https://chantier.gc.ca/chantier/a-propos/>

<sup>38</sup> Site du Gouvernement du Québec, « Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025 », 26 janvier 2021, [En ligne], URL : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/publications/plan-action-gouvernemental-en-economie-sociale-2020-2025/>

<sup>39</sup> *Ibid.*

*République Démocratique du Congo, Cap-Vert) agissant dans le domaine du développement durable inclusif »<sup>40</sup>.*

### Ce que proposent les étudiantes et étudiants

Parmi la centaine de réponses au questionnaire que nous avons récolté, le sujet de l'économie n'a été que partiellement, voire rarement, évoqué. On retrouve néanmoins des préoccupations qui peuvent rentrer dans le champ de l'économie sociale et solidaire, en termes de gouvernance notamment, car certains répondants expriment leur souhait d'étendre davantage les échanges entre l'ensemble des acteurs qui composent un territoire, des politiques, aux citoyens, en passant par les entreprises et professionnels. La participation et la prise de décision collective sont également des éléments évoqués. Enfin, une grande partie des répondants insistent sur l'importance de la coopération et des échanges internationaux, notamment en matière d'économie et de gestion.

### Ce que nous en avons retiré : recommandations

En combinant nos ressources, nos lectures et les résultats du questionnaire et de nos échanges avec les étudiantes et étudiants interrogés, voici des éléments permettant de préciser des actions concrètes en faveur de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire apparaît comme une alternative plus durable, humaine, à l'échelle et aux préoccupations locales. Ce modèle économique ne peut être une réponse unique à calquer sur l'ensemble des territoires francophones, mais il propose des modes de gestion, d'organisation et de gouvernance des territoires pertinents, qui peuvent permettre aux pays de la scène francophone de tendre davantage vers un développement durable des territoires.

### **Valoriser l'insertion et les entreprises à but non lucratif de type coopérative, mutuelle, association ou fondation**

Il s'agit de miser davantage sur le capital humain, et non plus sur le capital financier. La force de l'économie sociale et solidaire repose sur la prise en compte de la dimension humaine et sociale du territoire, en valorisant et encourageant les travailleurs et citoyens. L'insertion et l'accès à l'emploi sont également des problématiques à prendre en compte, pour une société plus durable et viable économiquement. Ici, le social et la solidarité doivent primer sur le profit.

---

<sup>40</sup> Site ressources de l'économie sociale et solidaire (Socioeco), « Réseau Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (RAESS) », [En ligne], URL : [https://www.socioeco.org/bdf\\_organisme-365\\_fr.html](https://www.socioeco.org/bdf_organisme-365_fr.html)

**Réunir et considérer l'ensemble des acteurs d'un territoire autour d'une même table**

Ce point est valable pour l'ensemble des problématiques de développement durable, d'aménagement et d'urbanisme. La réunion de l'ensemble des acteurs permet de favoriser et d'enrichir les échanges. La prise de décision collective permet aussi de discuter et de répartir les responsabilités de chacun.

**Donner davantage d'outils et de manœuvre aux institutions et acteurs locaux pour la gestion de l'économie de leur territoire**

Une gestion décentralisée des territoires permet davantage de marge de manœuvre et de pouvoir aux institutions locales, leur donnant ainsi davantage la possibilité d'organiser le territoire en fonction des problématiques qui leurs sont propres. Cela pourrait également leur permettre de prendre des décisions et d'agir plus rapidement, en étant moins dépendant de l'État.

## Éléments de CONCLUSION

### Concernant le rôle de la francophonie face aux enjeux de développement durable :

En combinant nos recherches, entretiens et ressources depuis le premier semestre, nous avons pu accumuler une base de données et des témoignages sur la question de l'urbanisme francophone. Nos premières recherches sur le domaine inédit des apports de la francophonie à l'urbanisme nous ont mené à nous questionner sur le rôle et la posture des acteurs francophones face aux enjeux de développement durable. Globalement, les différents acteurs du réseau francophone illustrent des engagements forts pour le développement durable et, en cela, sur de nombreux volets de ce dernier (égalité F-H, climat, justice sociale, économie verte). De plus, il existe autant de structures de la francophonie spécialisées dans un domaine qu'il existe de problématiques de développement durable, ce qui renforce l'expertise possible par ces structures. En effet, avec un appui thématique de chacune des structures (AIMF, ville et maires ; AUF, universités ; IFDD, développement durable...), les apports de la francophonie face aux questions de développement durable sont non négligeables.

Par ailleurs, un des points majeurs à améliorer selon notre étude réside dans l'amélioration de la communication et de la visibilité de l'action de ces structures. En effet, le réseau des acteurs francophones est certes, très actif, mais encore trop peu visible chez les futurs professionnels du domaine de l'urbanisme. La francophonie, selon les étudiants ayant répondu à notre questionnaire, possède un fort potentiel en termes de communication et d'échanges de bonnes pratiques, mais aussi de partage sur les apprentissages. Ce potentiel est, selon eux, encore trop peu exploité car il est essentiellement orienté sur le réseau professionnel et trop peu visible quand il s'adresse aux étudiants (AUF, APERAU). À ce titre, les étudiants, (et, on peut supposer, les autres acteurs de l'urbanisme) **n'identifient pas les acteurs de la francophonie comme des personnalités majeures dans l'espace international**, notamment sur des questions de développement durable ou de gouvernance

Nous pouvons donc imaginer les recommandations suivantes pour permettre à la francophonie de mieux rayonner parmi la sphère internationale sur les questions de développement durable :

## PROPOSITIONS D' ACTIONS GÉNÉRALES

L'ensemble des points thématiques détaillés précédemment disposent de leurs propres recommandations. Le tableau ci-dessous permet de mettre en valeur que les formes d'actions et de mutations territoriales, politiques et stratégiques présentent des constantes. Ces constantes émergent donc du croisement des recommandations par thématique mais également des actions recensées dans ce rapport et des éléments de réflexion fournis par les réponses au questionnaire.

THEMATIQUE ABORDEE	PRESCRIPTIONS	THEMATIQUES
Gouvernance	<p>Valorisation d'une gouvernance allant, tant que possible vers des prises de décisions horizontalisées</p> <p>Renforcer et valoriser les pouvoirs de proximité</p>	<p>Redonner le pouvoir au local et valoriser les systèmes de gouvernance horizontaux et participatifs Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique Favoriser la coopération dans la communauté francophone et le maintien des échanges d'expériences Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions</p>
Inclusivité	<p>Penser la ville par et pour tou.te.s</p> <p>Lutter contre les discriminations dans l'espace urbain francophone</p> <p>Le maintien des espaces publics et de leur accessibilité inconditionnelle</p>	<p>Redonner le pouvoir au local et valoriser les systèmes de gouvernance horizontaux et participatifs Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions Maintenir la place de l'espace public accessible inconditionnellement</p>
Enseignement et accès à l'éducation	<p>Gérer les dotations en fonction de la taille des territoires de manière à ce que chaque territoire dispose de moyens adéquats pour assurer l'éducation et la formation</p> <p>Identifier des pistes et solutions permettant une meilleure inclusion et un accès accru à l'éducation des femmes</p> <p>Assurer la formation des enseignants selon leurs propres problématiques territoriales</p>	<p>Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions</p>
Gestion des déchets	<p>User de stratégies de gestion et de tri adaptées à chaque territoire</p> <p>Sensibiliser à la question des déchets, non seulement chez soi, mais aussi en ville</p> <p>Engager les collectivités et les citoyens vers des modes de vie plus durables pour limiter la quantité de déchets</p>	<p>Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique Maintenir une adaptabilité des objectifs en fonction des territoires Sensibiliser les citoyens au développement durable et détacher, dans leur imaginaire, cette notion de l'unique question écologique</p>
Emprise foncière	<p>Adapter l'emprise et la gestion foncière selon les territoires et les moyens de ces derniers</p> <p>Penser l'occupation de l'espace pour les habitants et enrayer l'approche fonctionnaliste</p> <p>Favoriser les procédés et matériaux locaux dans les constructions, permettant de mieux identifier les territoires et leurs spécificités</p>	<p>Maintenir une adaptabilité des objectifs en fonction des territoires Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions Maintenir la place de l'espace public accessible inconditionnellement Favoriser des procédés locaux valorisant le territoire et ses atouts, adapter les projets en fonction des ressources</p>



THEMATIQUE ABORDEE	PRESCRIPTIONS	THEMATIQUES
Gouvernance	<p>Valorisation d'une gouvernance allant, tant que possible vers des prises de décisions horizontalisées</p> <p>Renforcer et valoriser les pouvoirs de proximité</p>	<p>Redonner le pouvoir au local et valoriser les systèmes de gouvernance horizontaux et participatifs. Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique. Favoriser la coopération dans la communauté francophone et le maintien des échanges d'expériences. Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions</p>
Inclusivité	<p>Penser la ville par et pour tou.te.s</p> <p>Lutter contre les discriminations dans l'espace urbain francophone</p> <p>Le maintien des espaces publics et de leur accessibilité inconditionnelle</p>	<p>Redonner le pouvoir au local et valoriser les systèmes de gouvernance horizontaux et participatifs. Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique. Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions. Maintenir la place de l'espace public accessible inconditionnellement</p>
Enseignement et accès à l'éducation	<p>Gérer les dotations en fonction de la taille des territoires de manière à ce que chaque territoire dispose de moyens adéquats pour assurer l'éducation et la formation</p> <p>Identifier des pistes et solutions permettant une meilleure inclusion et un accès accru à l'éducation des femmes</p> <p>Assurer la formation des enseignants selon leurs propres problématiques territoriales</p>	<p>Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique. Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions</p>
Gestion des déchets	<p>User de stratégies de gestion et de tri adaptées à chaque territoire</p> <p>Sensibiliser à la question des déchets, non seulement chez soi, mais aussi en ville</p> <p>Engager les collectivités et les citoyens vers des modes de vie plus durables pour limiter la quantité de déchets</p>	<p>Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique. Maintenir une adaptabilité des objectifs en fonction des territoires. Sensibiliser les citoyens au développement durable et détacher, dans leur imaginaire, cette notion de l'unique question écologique</p>
Emprise foncière	<p>Adapter l'emprise et la gestion foncière selon les territoires et les moyens de ces derniers</p> <p>Penser l'occupation de l'espace pour les habitants et enrayer l'approche fonctionnaliste</p> <p>Favoriser les procédés et matériaux locaux dans les constructions, permettant de mieux identifier les territoires et leurs spécificités</p>	<p>Maintenir une adaptabilité des objectifs en fonction des territoires. Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions. Maintenir la place de l'espace public accessible inconditionnellement. Favoriser des procédés locaux valorisant le territoire et ses atouts, adapter les projets en fonction des ressources</p>



À la croisée des thématiques à enjeux de la ville durable, des réflexions et propositions étudiantes et de nos recherches (inventaire d'outils et lectures générales) émergent donc les pistes d'actions principales suivantes :

- **Redonner le pouvoir au local et valoriser les systèmes de gouvernance horizontaux et participatifs**

Les sources mobilisées dans ce document s'alignent toutes sur l'*empowerment* de l'échelon local. Les questions d'urbanisme durable francophone se révèlent donc être une question auxquelles les collectivités locales, membres d'une communauté internationale, ont le devoir de s'atteler. Néanmoins si devoir il y a, il est important d'impulser le "pouvoir", au sens premier du terme de celles-ci. Le pouvoir communal est reconnu comme étant plus légitime, par sa proximité avec les habitants et par la lecture facilitée de ses actions. Il est important de maintenir cette légitimité en augmentant la lisibilité sur ces actions, un effort de communication est central et bénéfique. En effet, communiquer sur des projets par exemple, ou engager une démarche participative, peut permettre une meilleure compréhension par les habitants des contraintes des porteurs du projet et des enjeux de celui-ci.

- **Doter les territoires des moyens techniques et politiques pour répondre à leurs aspirations sur cette thématique**

En effet, afin de prendre cette question à bras le corps, encore faut-il que les collectivités concernées et leurs acteurs soient en capacité politique et technique d'y répondre. La dotation financière, technique et humaine des collectivités et la montée en compétence de ses acteurs est donc un enjeu central pour la mise en place de toute forme de mutation.

Le maintien ou l'émergence des délégations chargées de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal est souhaitable dans cette perspective. L'élection d'un élu à cette question peut également être pertinente, une personne relais, facilement identifiable, permet de renforcer la proximité et la capacité d'action politique.

- **Former les collectivités pour des modes inclusifs de gouvernance et de production de la ville et de ses institutions**

La question de la participation citoyenne est transversale et applicable sur l'ensemble des questionnements rencontrés dans nos recherches. De nouveau, la capacité d'action doit être accessible au plus grand nombre. Pourtant, la participation citoyenne peine toujours à se rendre parfaitement inclusive. Illégitimité et sous-représentation des minorités est toujours au centre des débats sur l'efficacité des dispositifs. Les outils existent et tendent peu à peu à se développer pour faire de ce processus démocratique un véritable atout représentatif et pleinement approuvé dans les villes francophones. Proposer des formations des élus aux outils participatifs et à ces démarches est primordial. Il est également possible de valoriser l'action d'associations spécialisées sur ces thématiques en mettant en place des partenariats autour de formations et d'animations.

Cette question va de pair avec la sous-représentation des minorités dans certaines institutions et espaces, phénomène à prendre en compte et à visibiliser pour permettre de l'endiguer. La représentation des minorités dans les systèmes de gouvernance horizontaux et verticaux est une solution indéniable pour la production d'une ville par et pour tous et toutes.

- **Maintenir la place de l'espace public accessible inconditionnellement**

Dans la même optique, le maintien des espaces publics, espaces de matérialisation du vivre ensemble, ressort comme une piste d'action centrale. Les retours des étudiants et étudiantes interrogés s'accordent en effet sur cette force de la francophonie, la valorisation de ces espaces et la lutte contre leur privatisation. Que ce soit des choix politiques ou des revendications citoyennes, on remarque un attachement de la culture francophone à ces espaces. Leur ouverture, sans conditions ni distinctions, est donc un caractère des villes francophones à conserver et à renforcer. Certaines communes se sont déjà dotées d'outils pour conserver et promouvoir ces espaces, des chartes de gestion et de valorisation des espaces publics au niveau communal sont par exemple un outil fonctionnel dans cette perspective. La mise en place de cahiers des charges pour réguler l'occupation des espaces publics par des structures privées (commerces, associations...) peut également être un dispositif mis en place par les pouvoirs locaux.

- **Sensibiliser les citoyens au développement durable et détacher, dans leur imaginaire, cette notion de l'unique question écologique**

L'ensemble des points précédents est très dépendant du bon vouloir des citoyens de ces villes. Pourtant l'idée centrale d'une ville plus juste ferait adhérer un grand nombre de ceux-ci. Il est donc très important de savoir communiquer et sensibiliser sur les questions de développement durable. Les formations dans les établissements scolaires sont, par exemple, une méthode souvent utilisée sur cette thématique. En effet, la formation des plus jeunes est un moyen de diffusion simplifiée de ces enjeux dans la population. Chacun et chacune doit pouvoir disposer des moyens de comprendre les enjeux de cette démarche et, dans le prolongement, les bénéfices qu'il ou elle pourrait en tirer.

- **Favoriser la coopération dans la communauté francophone et le maintien des échanges d'expériences**

Sur l'ensemble de ces questions, il est également important de maintenir le partage de connaissances et d'expériences mis en place par les institutions francophones. Valorisation des démarches des collectivités, temps d'échange... Nous proposons même d'y ajouter des espaces d'entraide, ou des permanences de conseils, pour accompagner les collectivités dans leurs nouvelles tentatives en faveur du développement durable. En effet, des permanences de conseil proposées par les instances francophones pourraient permettre aux collectivités de se lancer dans des projets audacieux en étant au fait de l'accompagnement et de l'appui technique disponible.

- **Favoriser des procédés locaux valorisant le territoire et ses atouts, adapter les projets en fonction des ressources**

Pour chaque objectif et type d'action il reste tout de même important de proposer des réponses locales adaptées, impulsées par des collectivités proactives. Contrairement aux initiatives urbaines internationalisées et ayant pour effet d'homogénéiser les territoires, l'urbanisme francophone doit permettre la diffusion de pratiques et techniques tout en conservant les typicités de chaque territoire. Les constantes dans les projets urbains par exemple doivent donc être théoriques et traiter d'éléments pouvant être adaptés à chaque territoire. Par exemple, une recommandation

francophone sur l'habitat francophone pourra aborder les questions d'accessibilité et d'ouverture des logements mais ne pourra pas rentrer dans des éléments de programmation et de formes urbaines en termes de choix de matériaux par exemple.

## PARADOXES ET LIMITES

L'ensemble de ce travail de restitution, notamment en raison de sa typicité, comporte ses propres biais. Le rapport se construit autour des réflexions construites et alimentées par nos recherches et les résultats de notre questionnaire. Comme évoqué plus tôt, le concept de l'urbanisme francophone est émergent et les ressources sont donc majoritairement des exemples localisés. On retrouve également des productions de la part des instances de la francophonie, qui sont donc quelque peu orientées. La construction de ce corpus de réflexion est donc grandement tournée autour de nos visions et de celles de nos commanditaires et cela a un impact sur les productions qui en découlent.

Pour commencer, sur le premier rapport, le corpus de recherche (et donc les fiches thématiques), et ainsi que les sujets choisis reprennent des thématiques sur lesquels nos commanditaires nous ont orientés mais également des sujets sur lesquels nous avons le plus d'attaches. Pour exemple, la thématique héritages coloniaux ou encore les réappropriations territoriales, sur la manière dont des pratiques instituées par acteurs français de l'urbanisme ont été réemployées par la suite par les locaux. Les fiches n'ont donc pas de caractère exhaustif, et, pour que cet outil soit plus complet, il nécessite un temps de travail important, reprenant des exemples d'autre nature et d'autres localisations.

Le traitement des Objectifs du Développement Durable présente la même limite. En effet, le traitement de l'ensemble des ODD (17) aurait été très fastidieux et ne rentrerait pas toujours dans notre domaine d'étude. De nouveau le traitement peut donc difficilement être exhaustif. De plus, la diversité des acteurs à qui celui-ci s'adresse, et donc la diversité des territoires pour lesquels il est rédigé, nous empêche de rentrer dans des recommandations détaillées. En effet, bien qu'illustrées d'exemples, les recommandations restent générales car elles ont pour objectif d'être adaptables et évolutives. Pour finir, ces propositions ont, selon nous, tout intérêt à être reprises dans une dynamique de co-construction avec les acteurs concernés.

Enfin, le questionnaire présente lui aussi des biais au moment de la rédaction et de l'interprétation. Sur les questions fermées, par exemple, les propositions formulées émanent de nos recherches et donc de nos propositions sur le sujet. L'exemple du traitement de la question coloniale est par exemple flagrant. En effet, lors de la co-construction du questionnaire avec nos encadrants, nous avons conclu qu'il n'était pas forcément pertinent d'aborder la question coloniale au moment de la définition du sujet. Sur la rubrique de définition de la francophonie, la question coloniale a donc seulement été rajoutée par un étudiant et ne ressort ainsi que pour 1% des répondants. Par la suite, le passé colonial est une proposition de réponse concernant les ancrages urbains de la francophonie et elle ressort, cette fois-ci, comme un élément structurant pour près de 60% des répondants. Les questions et propositions de réponses impactent donc grandement les tendances et éléments ressortis de ce questionnaire. Les mêmes observations s'appliquent également aux entretiens individuels et à la formulation des questions ouvertes.

Pour conclure, de nombreux biais sont présents dans le traitement de cette question, ils découlent néanmoins de choix faits par l'équipe et construits autour de la commande du commanditaire et étaient donc nécessaires.

## SITOGRAPHIE

FEDACAM, Refela-Cam, « Appui aux maires femmes du Cameroun pour une énergie durable », [En ligne], URL : [https://aimf.asso.fr/IMG/pdf/refela-cam\\_-\\_brochure\\_light.pdf](https://aimf.asso.fr/IMG/pdf/refela-cam_-_brochure_light.pdf)

France Culture, Le féminisme décolonial selon Françoise Vergès, 2019, [En ligne], URL : <https://www.franceculture.fr/societe/le-feminisme-decolonial-selon-francoise-verges>

Genre en action, « Genre et gouvernance : Quels enjeux, quelles expériences, quelles pistes d'actions ? Synthèse du 3ème colloque international du réseau Genre en Action, 17 – 19 novembre 2009, île Maurice », 10 mai 2010, [En ligne], URL : <https://www.genreenaction.net/IMG/pdf/GEA-10.pdf>

Hojlo Jacques, Adjanohoun Prudence, Réseau Habitat et Francophonie (RHF), « 52e Conférence du RHF, Ensemble construisons la ville inclusive », mars 2019, [En ligne], URL : <https://habitatfrancophonie.org/wp-content/uploads/2020/09/RHF-52-conference.pdf>

Laoudaj Kamal, Sputnik, « La France multiplie les projets et les financements au Maroc pour les jeunes en précarité », 7 octobre 2019, [En ligne], URL : <https://sptnkne.ws/9XGr>

Organisation des Nations Unies (ONU), « Ban Ki-moon : « Il ne peut y avoir de développement durable sans droits de l'homme et état de droit », (14 avril 2015), [En ligne], URL : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2015/04/14/ban-ki-moon-il-ne-peut-y-avoir-de-developpement-durable-sans-droits-de-lhomme-et-etat-de-droit/>

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Ressources éducatives libres pour l'Égalité Femmes-Hommes (RELIEFH), « L'éducation des filles », [En ligne], URL : [https://ifef.francophonie.org/sites/default/files/Donn%C3%A9esEducationFilles%281%29\\_0.pdf](https://ifef.francophonie.org/sites/default/files/Donn%C3%A9esEducationFilles%281%29_0.pdf)

Organisation Internationale du Travail (OIT), « L'OIT au forum international jeunesse et emplois verts », 9 avril 2018, [En ligne], URL : [https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS\\_625171/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/green-jobs/news/WCMS_625171/lang--fr/index.htm)

Perspective Monde, École de politique appliquée, Université de Sherbrooke, Canada. « Déclaration de Kinshasa », 14 octobre 2012, [En ligne], URL : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=2101>

Radio la voix du Vietnam - VOV International, « Inauguration de la première usine de transformation de déchets industriels en énergie au Vietnam », 24 avril 2017, [En ligne], URL : <https://vovworld.vn/fr-CH/actualites/inauguration-de-la-1ere-usine-de-transformation-de-dechets-industriels-en-energie-au-vietnam-532026.vov>

Raisonnement, « Une économie sociale et solidaire pour des villes inclusives », juin 2015, 21 pages, [En ligne], URL : <https://www.aimf.asso.fr/IMG/pdf/web-raisonnance-ess-.pdf>

Rey Pierre-Philippe, « Auto-organisation de quartiers « irréguliers » de Dakar-Pékine (Sénégal) et remise en cause du concept de secteur informel », in *Tiers-Monde*, tome 36, n°141, 1995, « Sociétés en mutation. Entre restructurations mondiales et initiatives locales », sous la direction de Maxime Haubert et Pierre-Philippe Rey, pp. 223-230, [En ligne], URL : [www.persee.fr/doc/tiers\\_0040-7356\\_1995\\_num\\_36\\_141\\_4955](http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1995_num_36_141_4955)

RFI, « Le forum international francophone jeunesse et emplois verts - Niamey (16-20 janvier 2020) », 13 janvier 2012, [En ligne], URL : <https://www.rfi.fr/fr/com/20120113-le-forum-international-francophone-jeunesse-emplois-verts-niamey-16-20-janvier-2012>

Sané Youssouph, « La politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, juillet-septembre 2013, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/com/6913>

The Greens, groupe de travail Green New Deals, « Les emplois verts : une voie d'avenir pour l'Europe », avril 2014, [En ligne], URL : [https://www.greens-efa.eu/legacy/fileadmin/dam/Documents/Publications/GND/WF\\_GREENS\\_GreenJobs\\_FR.pdf](https://www.greens-efa.eu/legacy/fileadmin/dam/Documents/Publications/GND/WF_GREENS_GreenJobs_FR.pdf)

Site du 360 Afrique – Média digital marocain, « Maroc : Inauguration officielle de la LGV », 15 novembre 2018, [En ligne], URL : <https://afrique.le360.ma/maroc/economie/2018/11/15/23887-video-maroc-inauguration-officielle-de-la-lgv-23887>

Site de Le point Afrique - Économie, « Maroc : la ligne à grande vitesse inaugurée par Mohamed VI et Emmanuel Macron », 15 novembre 2018, [En ligne], URL : [https://www.lepoint.fr/economie/maroc-la-ligne-a-grande-vitesse-inauguree-par-mohammed-vi-et-emmanuel-marcon-15-11-2018-2271623\\_28.php#](https://www.lepoint.fr/economie/maroc-la-ligne-a-grande-vitesse-inauguree-par-mohammed-vi-et-emmanuel-marcon-15-11-2018-2271623_28.php#)

Site de l'Agence Française de Développement (AFD), « L'AFD et le Liban : réduire les vulnérabilités », [En ligne], URL : <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/liban>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Appui aux programmes de développement urbain », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Fonds-de-cooperation.html>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « FEDACAM - Femmes et énergie durable : appui au réseau des femmes élues locales du Cameroun », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/femmes-energie-durable.html>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Gitega - Réhabilitation du marché de Kabasazi », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Gitega-Rehabilitation-du-marche-de-Kabasazi.html>

Site de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), « Groupe de plaidoyer Finances locales », [En ligne], URL : <https://www.aimf.asso.fr/plaidoyer-finances-locales.html>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Partenariat Banfora - AIMF : 4 établissements scolaires éco-conçus pour améliorer la scolarisation de 2000 enfants »,

[En ligne], URL : <https://www.aimf.asso.fr/PARTENARIAT-BANFORA-AIMF-4-ETABLISSEMENTS-SCOLAIRES-ECO-CONCUS-POUR-AMELIORER.html>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Renforcement des capacités des associations d'autorités locales du Cambodge en matière de planification urbaine et de gestion foncière », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Renforcement-des-capacites-des-associations-d-autorites-locales-du-Cambodge-en.html>

Site de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), « Résilience au changement climatique de la ville de Lubumbashi : gestion durable des ressources en eau, des forêts, et du patrimoine arboré urbain », [En ligne], URL : <https://aimf.asso.fr/Resilience-au-changement-climatique-de-la-Ville-de-Lubumbashi-Gestion-durable.html>

Site du Gouvernement du Québec, « Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025 », 26 janvier 2021, [En ligne], URL : <https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/publications/plan-action-gouvernemental-en-economie-sociale-2020-2025/>

Site de l'Organisation des Nations Unies (ONU), « Ban Ki-moon : « Il ne peut y avoir de développement durable sans droits de l'homme et état de droit » », 14 avril 2015, [En ligne], URL : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/2015/04/14/ban-ki-moon-il-ne-peut-y-avoir-de-developpement-durable-sans-droits-de-lhomme-et-etat-de-droit/>

Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD). « Appel à micro-projets à impact local et renforçant la résilience climatique des femmes et leur autonomisation », 2020, [En ligne], URL : [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/07/Appel\\_a\\_projets-Femmesclimat\\_2020\\_OIF.pdf](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/07/Appel_a_projets-Femmesclimat_2020_OIF.pdf)

Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « 18 000 apprenants se forment à l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/18-000-apprenants-se-forment-leconomie-et-la-gestion-de-lenvironnement-et-des-ressources-naturelles>

Site de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), « Climat, 200 négociatrices francophones formées par l'OIF », [En ligne], URL : <https://www.francophonie.org/climat-200-negociatrices-francophones-formees-par-loif-1483>

Site de la Fondation VEOLIA, « Une démarche pilote d'énergie durable pour Bangangté et Fokoué », [En ligne], URL : <https://www.fondation.veolia.com/fr/une-demarche-pilote-d-energie-durable-pour-bangangte-et-fokoue->

Site de Le Chantier, « À propos », [En ligne], URL : <https://chantier.qc.ca/chantier/a-propos/>

Site de Le Chantier, « Orientations stratégies 2017-2020 », [En ligne], URL : <https://chantier.qc.ca/wp-content/uploads/2017/03/Orientations-strat%C3%A9giques-VF.pdf>



Site de MAVA – Fondation pour la nature, « Historique », [En ligne], URL : <https://mava-foundation.org/fr/a-propos/historique/>

Site ressources de l'économie sociale et solidaire (Socioeco), « Réseau Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (RAESS) », [En ligne], URL : [https://www.socioeco.org/bdf\\_organisme-365\\_fr.html](https://www.socioeco.org/bdf_organisme-365_fr.html)

Site de SenewebNews (Seneweb), « Désencombrement à Dalifort-Forail: Les victimes menacent de porter plainte contre le maire », 24 novembre 2015, [En ligne], URL : [https://www.seneweb.com/news/Societe/desencombrement-a-dalifort-forail-les-vi\\_n\\_168931.html](https://www.seneweb.com/news/Societe/desencombrement-a-dalifort-forail-les-vi_n_168931.html)

Thúy Hà. « Le traitement des déchets, une industrie prometteuse », *Le courrier du Vietnam*, 05 juin 2018, [En ligne], URL : <https://www.lecourrier.vn/le-traitement-des-dechets-une-industrie-prometteuse/472561.html>

Traoré Alain Édouard, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), « La francophonie et les objectifs de développement durable. Argumentaire d'aide à la formulation d'ODD relatifs à l'éducation, la jeunesse et l'emploi des jeunes », juillet 2013, [En ligne], URL : [https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/560\\_education\\_PAP\\_web-2.pdf](https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/560_education_PAP_web-2.pdf)

Vaillancourt Yves et Favreau Louis, « Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire », in *Revue internationale de l'économie sociale*, 2000, p69-83, [En ligne], URL : [http://recma.org/sites/default/files/281\\_069083.pdf](http://recma.org/sites/default/files/281_069083.pdf)